

**Du MEDEF à
Sarkozy :
néolibéralisme,
néoconservatisme,
populisme face à la crise**

Patrick Coulon

Septembre 2009

Espaces Marx, 6, avenue Mathurin Moreau, 75167 Paris cedex 19
Tél. : 01 42 17 45 10 - Fax : 01 45 35 92 04
e-mail : Espaces_Marx@espaces-marx.org
Web : <http://www.Espaces-Marx.org>

Sommaire

Introduction	p. 5
Document : Refonder le capitalisme. Les ateliers du changement de l'UMP	p. 9
Document : Programme détaillé de l'Université d'été 2009 du MEDEF : À la recherche des temps nouveaux	p. 15
- MEDEF : un projet de société (<i>La Pensée</i> 2004, n° 339, p. 81-113)	p. 35
Documents joints : Discours d'Ernest-Antoine Seillière lors de la création du MEDEF en octobre 1998 et d'une chronologie de l'activité du MEDEF	p. 38
- Du MEDEF à l'UNICE et la table ronde des industriels : imposer le néolibéralisme comme projet de société (<i>La Pensée</i> 2004, n° 340, p. 143-158)	p. 56
Documents joints : extraits du journal interne de l'UNICE	p.56
- Du MEDEF à Sarkozy : néolibéralisme et néoconservatisme (<i>La Pensée</i> 2008, n° 356, p. 119-138)	p. 71
Documents joints : Les conventions pour la France d'après organisées par l'UMP en prévision de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007 et le programme de l'université d'été du MEDEF précédant cette élection	p. 80

Introduction

Cette brochure reprend une série d'articles rédigés pour la revue *La Pensée*, partenaire d'Espaces Marx.

Ces trois enquêtes illustrent les « liaisons » particulières tissées entre le patronat et le personnel politique partageant une vision commune de l'organisation de la société. Une vision comparable quoique non dépourvue de conflits. C'est que les dominants (économiques et politiques) ont à gérer les contradictions inhérentes à la logique capitaliste même. La principale étant incarnée par la recherche de la maximisation des intérêts capitalistes confrontée à cette fameuse loi d'airain de baisse tendancielle du taux de profit et la nécessité de garder la mainmise sur les leviers politiques et s'assurer ainsi la continuité du système malgré les dégâts dus à la course au plus haut taux de profit. Des dégâts infligés aux hommes et leur environnement.

La crise apparue juste après leur parution transforme-t-elle cette réalité ?

Le paysage s'est modifié.

Le néolibéralisme qui était devenu un des cadres de pensée du monde économique, social, politique, voir culturel est en difficulté.

En quelques semaines on a parlé du « retour de Marx », de la nécessité de « refonder le capitalisme », de le « moraliser ». On réenchante la « volonté politique ». Les dirigeants politiques – et pas des moindres, à l'image d'Obama – interviennent massivement et de façon volontariste. L'État – qui n'avait pas disparu – renfloue des institutions financières (évidemment sans contrôle). Les dogmes volent en éclat : comme le fait dire Lampedusa à son personnage Tancredi dans son roman *Le Guépard* : « si nous voulons que tout continue, il faut que d'abord tout change ».

C'est que la secousse a été rude : en France l'opinion publique est sans équivoque. Selon diverses enquêtes d'opinions ce sont 61 % des sondés qui indiquent avoir une opinion négative de l'économie de marché, 63 % du capitalisme, 65 % de la Bourse !

Il serait amusant de récapituler toutes les analyses émises par les mêmes qui disaient le contraire quelques semaines auparavant. Mais là n'est pas notre propos. Nous nous concentrerons sur la gestion idéologique de la crise par ceux qui en sont responsables.

Acte 1

Bousculé, le MEDEF réagit : son université d'été de début septembre 2008 à l'intitulé évocateur, « *Voir en grand* », s'adapte :

Voir en grand ? Le clip de présentation suggère : « C'est une philosophie, c'est une volonté, c'est la créativité, c'est une respiration, *c'est un nouveau capitalisme*, c'est un devoir, c'est une audace, c'est l'imagination, c'est changer de perspectives, c'est de grandes réformes, c'est le développement durable, c'est se projeter, c'est le courage, c'est l'éducation, c'est pas du luxe ! »

Le décor est planté !

Acte 2

Trois semaines plus tard, en septembre 2008, Sarkozy embraye avec ce fameux discours du Zénith de Toulon. Morceaux choisis :

« *Au fond c'est une certaine idée de la mondialisation qui s'achève avec la fin du capitalisme financier qui avait imposé sa logique à toute l'économie et avait contribué à la pervertir.*

« *Mais ce système, il faut le dire parce que c'est la vérité, ce n'est pas l'économie de marché, ce n'est pas le capitalisme.*

« *Le capitalisme ce n'est pas le court terme, c'est la longue durée, l'accumulation du capital, la croissance à long terme.*

« *Le capitalisme ce n'est pas la primauté donnée au spéculateur. C'est la primauté donnée à l'entrepreneur, le capitalisme c'est la récompense du travail, de l'effort et de l'initiative.*

« *Le capitalisme ce n'est pas la dilution de la propriété, l'irresponsabilité généralisée. Le capitalisme c'est la propriété privée, la responsabilité individuelle, l'engagement personnel, le capitalisme c'est une éthique, c'est une morale, ce sont des institutions.*

« *C'est d'ailleurs le capitalisme qui a permis l'essor extraordinaire de la civilisation occidentale depuis sept siècles.*

« *La crise financière, que nous connaissons aujourd'hui, mes chers compatriotes, n'est pas la crise du capitalisme. C'est la crise d'un système qui s'est éloigné des valeurs les plus fondamentales du capitalisme, qui, en quelque sorte, a trahi l'esprit du capitalisme.*

« *Je veux le dire aux Français : l'anticapitalisme n'offre aucune solution à la crise actuelle. Renouer avec le collectivisme qui a provoqué dans le passé tant de désastres serait une erreur historique.*

Un peu plus loin, il ajoute :

« *La crise actuelle doit nous inciter à refonder le capitalisme, le refonder sur une éthique, celle de l'effort et celle du travail, elle doit nous inciter*

à retrouver un équilibre entre la liberté nécessaire et la règle, entre la responsabilité collective et la responsabilité individuelle.

« Il nous faut trouver un nouvel équilibre entre l'État et le marché, alors que partout dans le monde les pouvoirs publics sont obligés d'intervenir pour sauver le système bancaire de l'effondrement.

« Un nouveau rapport doit s'instaurer entre l'économie et la politique à travers la mise en chantier de nouvelles réglementations. »

La crise pousse à ces déclarations mais soyons juste : elles s'inscrivent dans la droite ligne des efforts de renouvellement de la pensée de la droite et des dominants visant à se constituer – sur la base d'un populisme ciblé – un socle social renouvelé et populaire ¹. Ainsi Sarkozy dans son discours de Besançon lors de la campagne présidentielle le 13 mars 2007 déclarait : *Je crois dans la force créatrice du capitalisme, mais je suis convaincu que le capitalisme ne peut pas survivre sans une éthique, sans le respect d'un certain nombre de valeurs spirituelles, de valeurs morales, sans un humanisme, sans la culture [...] Il faut remettre le capitalisme au service d'une certaine idée de l'homme. Je crois dans l'éthique du capitalisme. Je n'accepte pas, et des milliers d'entrepreneurs avec moi, que le travail salarié et l'esprit d'entreprise soient bafoués par les rémunérations et les privilèges excessifs que s'octroie une toute petite partie des patrons...*

Revenons au discours de Toulon où le Président égrène les réformes nécessaires selon lui à l'adaptation de la France à cette nouvelle donne : c'est celles qui se mettent en place après les élections européennes de juin 2009. Loi sur le travail dominical, changement de statut de La Poste, réforme de la formation professionnelle, détermination à tenir bon sur l'autonomie des universités et à réduire les effectifs de la Fonction publique même dans l'Éducation nationale : le gouvernement a continué à creuser son sillon libéral.

Nicolas Sarkozy, même pris dans la tourmente financière, n'oublie pas la bataille idéologique. Il s'agit d'allumer des contre-feux.

Malgré la crise, on pourrait même dire poussé en avant par la crise, Sarkozy poursuit la stratégie idéologique que pointaient Élisabeth Gauthier et Joachim Bischoff dans *Sarkozy ou le renouvellement de l'hégémonie du néolibéralisme* ² en citant un article de Jérôme Sgard paru dans la revue *Esprit* de juillet 2007 : « Observée sur plusieurs années, avec les événements de 2005 en arrière-plan, le trait majeur de la campagne de Sarkozy a été une

¹ On comprend mieux pourquoi dès sa prise de fonction comme chef de l'UMP Xavier Bertrand a déclaré qu'il souhaitait faire de ce parti le « parti des ouvriers » !

² On ne peut que conseiller fortement la lecture de la brochure ***Sarkozy ou l'hégémonie du néolibéralisme*** dans la collection « les documents d'Espaces Marx ». Les analyses qui y sont développées et qui tournent autour des éléments nodaux de l'idéologie du libéralisme – expression même du capitalisme financiarisé – incarné par deux formules : « tous les pouvoirs aux marchés » et « dirige-toi toi-même » complètent le document présent essentiellement centré sur la concomitance des batailles idéologiques du patronat et de l'UMP et Sarkozy.

stratégie d'hégémonie, donc à caractère culturel et idéologique, avant d'être programmatique et électorale. Gramsci est ici la référence, par son analyse d'un affrontement politique qui se mène d'abord sur les représentations et les valeurs, puis sur le pouvoir proprement dit ; soit, aussi, une confrontation qui se joue dans la société civile avant d'aboutir sur la scène politique, ou électorale. »

Les thèmes continuent d'être le mérite, la revalorisation du travail, de l'effort, l'exacerbation du populisme par la mise en avant de l'insécurité, de l'autorité, de l'identité nationale, de la peur du déclassement, de l'avenir, la promotion de la responsabilité individuelle. Sans parler des discours contre les corps intermédiaires, « l'anti-intellectualisme ».

La contre offensive – on le constate – n'a pas traîné.

Elle s'inscrit – dans des conditions renouvelées et profondément marquées par la crise – dans le prolongement de ce qui caractérise la méthode éprouvée de Sarkozy : celle de l'affirmation du volontarisme politique, de la rupture, de l'utilisation (le quadrillage) des outils médiatiques au service d'une bataille pour l'hégémonie idéologique. En vue du renouveau du libéralisme. Cette offensive s'accompagne d'efforts renouvelés pour restructurer le champ politique par l'ouverture et la modification des institutions : réforme constitutionnelle, redécoupage des circonscriptions, remodelage des différents échelons territoriaux (communes, départements, régions) poussant à la réduction drastique du nombre d'élus. Il s'agit d'éloigner encore plus les lieux de décisions d'une possible intervention populaire citoyenne.

Construire un « ordre du marché » par l'intervention de l'État

Dans cette bataille des idées pour que tout reste en l'état (en tout cas l'essentiel : la mainmise sur les moyens de production et d'échange décisive pour la recherche du profit maximum), l'université d'été du MEDEF de septembre 2009 a une place de choix (voir programme en annexe). Objectif clairement affiché : ressouder l'opinion publique autour du capitalisme.

Il en est de même avec les Ateliers du changement initiés par l'UMP (document joint) intitulés : « Refonder le capitalisme ! »

Travaux qui promeuvent l'intervention de l'État dans le cadre de la mondialisation afin d'être un outil dans la compétition (la concurrence libre et non faussée !). Le capitalisme n'étant *in fine* que victime de ses excès et de la crise des valeurs ! Et restant le meilleur des systèmes. L'UMP étant chargée d'accompagner – en portant ces thématiques – le déminage idéologique initié par le Président.

On le constate, on peut parler d'une convergence entre le MEDEF, le président Sarkozy et la machine UMP. La crise n'a rien modifié sur ce plan-là.

Patrick Coulon

Le 07-09-2009

Refonder le capitalisme

LES ATELIERS DU CHANGEMENT DE L'UMP

- 3 séances de travail diffusées sur Internet
- 30 experts
- 37 pistes de réflexion
- 4 Ateliers sous Facebook, réunissant 250 membres
- 21 201 visiteurs uniques et 45 244 pages vues sur le site
<http://www.lesateliersduchangement.fr>
- 50 contributions provenant des Fédérations professionnelles de l'UMP

Le monde traverse une crise financière qui n'a pas connu de précédent depuis celle de 1929.

Cette crise, née aux États-Unis avec les « subprimes » a atteint l'Europe et a fragilisé l'ensemble du système financier et bancaire international.

La France est en première ligne pour gérer les conséquences de cette crise. Après avoir mobilisé nos partenaires européens et réuni un Conseil des ministres extraordinaire, lundi 13 octobre, Nicolas Sarkozy a annoncé un grand plan mobilisant 360 milliards d'euros pour remédier aux difficultés que pourraient rencontrer les banques françaises.

Pour qu'une telle crise ne se reproduise pas dans l'avenir, le Président de la République a appelé à changer profondément les règles de fonctionnement du capitalisme financier.

C'est dans ce contexte que l'UMP, force de propositions, a mis en place les *Ateliers du changement* sur le thème « Refonder le capitalisme », sous la forme de séances de travail réunissant experts et acteurs socio-économiques.

Le 12 novembre 2008, l'UMP a organisé un point d'étape des *Ateliers du changement* consacrés à « la refondation du capitalisme » animé par Frédéric Lefebvre.

L'UMP a remis, entourée des principaux participants aux ateliers, des pistes de changement aux membres du Gouvernement concernés (Christine Lagarde, Eric Woerth, Hervé Novelli...).

Ce point d'étape vient clore la série des trois débats qui ont été organisés au plan national ainsi que les débats en fédérations.

Les pistes de réflexion de l'UMP

Piste n° 1

Inventer une nouvelle banque plus sûre et créer une filière du contrôle

Piste n° 2

Renforcer le rôle de l'État et des organismes publics de régulation dans la supervision des acteurs financiers ayant une mission d'intérêt général, comme les banques, en permettant notamment à l'État de s'assurer de la bonne exécution de cette mission par leur présence systématique au sein des organes d'administration des banques

Piste n° 3

Noter les agences de notations

Piste n° 4

Faire entrer toutes les « zones grises » de la finance mondiale dans le champ de la régulation

Piste n° 5

Mettre en place une réelle régulation européenne et internationale du système financier et faire du FMI le pivot de cette nouvelle régulation financière

Piste n° 6

Institutionnaliser les réunions de l'Eurogroupe au niveau des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro, pour en faire un véritable gouvernement économique et ce, sans remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne

Piste n° 7

Désigner un « gouverneur économique » de la zone euro

Piste n° 8

Promouvoir un plus haut niveau d'harmonisation fiscale en Europe et limiter le dumping fiscal en définissant pour un certain nombre d'impôts (tel l'impôt sur les sociétés) un système de plancher, comme cela est déjà le cas pour la TVA

Piste n° 9

Doter la France d'une politique industrielle adaptée à la mondialisation et aux enjeux du XXI^e siècle.

Piste n° 10

Faire de l'« intelligence économique » une priorité de l'action économique de l'État

Piste n° 11

Créer un fonds souverain à la française, en mobilisant la Caisse des dépôts et consignations et le fonds de réserve pour les retraites (FRR)

Piste n° 12

Passer de l'État « tourmenteur » à l'État « partenaire » des entreprises

Piste n° 13

Développer des « pôles d'attractivité » dans les collectivités d'Outre-mer, qui constituent de véritables « porte-avions » de la France dans la conquête des talents étrangers ; installer dans les Caraïbes françaises un « pôle d'attractivité » dédié à l'audiovisuel et au cinéma

Piste n° 14

Améliorer l'efficacité de la politique des « pôles de compétitivité » et y associer plus étroitement les acteurs privés

Piste n° 15

Réformer la protection sociale en conciliant efficacité, responsabilité et haut degré de protection afin de faire du modèle social français un levier de l'attractivité et de la compétitivité de la France

Piste n° 16

Clarifier les compétences économiques des collectivités, pour rationaliser l'ensemble des interventions économiques

Piste n° 17

Doter les autorités locales de l'État d'une véritable « task force » au service de l'économie, chargée de décliner au niveau territorial les priorités de l'État stratège, en lien avec les collectivités et les acteurs privés

Piste n° 18

Favoriser l'accès des PME aux marchés financiers

Piste n° 19

Favoriser fiscalement la constitution de PME en autorisant le cumul des avantages fiscaux du PEA et du crédit d'impôt pour la création d'entreprise

Piste n° 20

Aller plus loin dans la réforme de l'ISF en faveur de l'investissement dans les PME

Piste n° 21

Rendre plus transparente et plus compréhensible l'information sur les risques associés aux produits financiers destinés aux particuliers, en améliorant notamment la classification de ces produits et en prohibant toute dénomination qui sortirait de cette classification

Piste n° 22

Réformer le système d'aide à la conquête des marchés étrangers par les PME

Piste n° 23

Mettre en place un « big small business act » européen

Piste n° 24

Mettre la formation professionnelle au service de l'emploi et de ceux qui en ont le plus besoin

Piste n° 25

Créer dans chaque grand bassin d'emploi un « pôle formation » fédérant les différents acteurs publics et privés (entreprises, Pôle Emploi, chambres consulaires, établissements d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur, AFPA, etc.)

Piste n° 26

Développer le recours au télétravail comme alternative à la délocalisation

Piste n° 27

Développer les emplois familiaux

Piste n° 28

Imposer à Pôle Emploi une obligation de résultat en fixant des objectifs annuels contractualisés de retour à l'emploi par catégories de demandeurs d'emploi et par zones géographiques

Piste n° 29

Libéraliser le travail le dimanche sur la base du volontariat

Piste n° 30

Développer les « emplois verts » et saisir les opportunités offertes par le développement durable

Piste n° 31

Créer une « agence de l'accèsion à la propriété », gérant un service public de la caution pour l'achat d'un premier logement

Piste n° 32

Mobiliser une partie des fonds déposés sur les Livrets A en faveur de l'accèsion à la propriété

Piste n° 33

Créer un crédit hypothécaire mixte pour aider les plus modestes et les classes moyennes à devenir propriétaires

Piste n° 34

Réfléchir à la mise en place d'un système de crédit bail immobilier ouvert aux particuliers

Piste n° 35

Libérer du foncier pour faciliter la construction, en incitant les communes à rendre les terrains disponibles constructibles ou en permettant aux préfets de se substituer aux communes défailantes ; par exemple, les communes pourraient, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne, être financièrement intéressées lorsqu'elles rendent constructible un terrain

Piste n° 36

Introduire dans la loi SRU un système de bonus, en plus du malus existant, pour récompenser les communes faisant plus que ce que la loi exige, y compris en matière d'accèsion sociale à la propriété

Piste n° 37

Réduire et réorganiser les niches fiscales consacrées au logement et définir des objectifs clair

Voir le rapport en son entier :

<http://www.lesateliersduchangement.fr/doc/pdf/ateliers-rapport12nov2008.pdf>

« À la recherche des temps nouveaux »

L'Université d'été du MEDEF ouvrira ses portes le 2 septembre. Intervenants de très haut niveau, débats inattendus, échanges tous azimuts, temps de la réflexion, approfondissements sans tabou, ambiance conviviale et détendue... l'Université d'été du MEDEF contribue chaque année à mettre à l'honneur l'Entreprise, à jeter des passerelles avec des publics parfois éloignés d'elle, à créer le débat autour d'idées neuves. Elle aura cette année une mission toute particulière : rappeler ce qu'est l'économie de marché, ce qu'elle peut et ce qu'elle ne peut pas, ce qu'elle doit devenir.

Mercredi 2 septembre après-midi

Place aux enfants : plus le temps de perdre du temps !

- Plénière exceptionnelle : Cherie Blair
- L'enfant, la dette et les retraites : un monde de vieux sur les épaules
- Les enfants interdits d'enfance : orphelins, enfants mal nourris, enfants malades, enfants marchandises, enfants soldats...
- L'entreprise et nos enfants : un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout
- Tous enfants de Bill Gates ?
- Tu seras compétitif, mon fils !
- Plénière : Quand nos enfants auront cent ans

Jeudi 3 septembre matin

Avec ou sans profit : *apocalypse now* ?

- Le business model des ONG
- Crise et sortie de crise
- La « décroissance prospère »
- À quoi servent les économistes ?
- De la tulipe au gaz carbonique
- Plénière : Le capitalisme sera éthique ou ne sera pas

Jeudi 3 septembre après-midi

Sacrés carrefours ou carrefours sacrés : vers où aller ?

- Plénière exceptionnelle : Lech Walesa, ancien Président de la Pologne, prix Nobel de la paix
- Vie spirituelle au xx^e siècle
- La Toile va-t-elle craquer ?
- Les nouveaux transports
- Le monde entre deux G-20
- La place de l'industrie en Europe
- Plénière : Notre planète du pôle Sud au pôle Nord

Vendredi 4 septembre matin

Le socle des valeurs : « La liberté, seule valeur impérissable de l'histoire »

- Plénière exceptionnelle : Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie
- Sous le ciel de la V^e République, quoi de nouveau ?
- « Surveiller et punir »
- Être ou ne pas être « politiquement correct » ?
- La liberté de penser autrement
- La liberté au féminin
- Nos libertés à l'épreuve des grandes peurs du XXI^e siècle
- Ouverture de la plénière : « Être otage : Clara Rojas »
- Plénière : Au concours de la liberté, qui gagne ?

Mercredi 2 septembre après-midi

Place aux enfants : plus le temps de perdre du temps !

14h00 - 14h30 - Plénière d'ouverture

- Cherie Blair, juge spécialisée en droit du travail, engagée en faveur de la famille
- Laurence Parisot, présidente du MEDEF

15h00 - 17h00 - Conférences-débats

L'enfant, la dette et les retraites : un monde de vieux sur les épaules

- Gaby Bonnand, secrétaire national de la CFDT
- Pierre-Antoine Gailly, vice-président trésorier de la CCIP
- Henri Joyeux, président de Familles de France
- Bettina Kashfi, secrétaire d'État suédoise à la Sécurité sociale
- Hervé Le Bras, démographe, directeur d'études à l'INED, enseignant à l'EHESS

- Philippe Marini, sénateur de l'Oise, rapporteur général de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation au Sénat
- Guillaume Sarkozy, délégué général de Malakoff Médéric
- Bernard Spitz, président de la FFSA
- Henri Sterdyniak, directeur du département « économie de la mondialisation » à l'OFCE, professeur associé à l'Université de Paris IX-Dauphine, membre du comité directeur de l'AFSE
- Éric Woerth, ministre du Budget des Comptes publics de la Fonction publique et de la Réforme de l'État

Conférence-débat animée par Philippe Mabile, éditorialiste à *La Tribune*

- Et si la France faisait faillite ?
- Gestion de la dette contre dictature du court terme
- Anatomie de la dette
- Quel *benchmark* pour notre dette ?
- Vertu de la dette publique et vice de la dette privée, le nouveau dogme ?
- Quand la crise réhabilite la dette... Faut-il vraiment en sortir ?
- Qui paiera pour la dette ?
- À qui la faute ?
- Quelle retraite pour nos enfants et à quel âge ?
- Les retraités européens, bientôt sauvés par des fonds de pension ?
- Sommes-nous OK pour une société de vieux ?

Les enfants interdits d'enfance : orphelins, enfants mal nourris, enfants malades, enfants marchandises, enfants soldats...

- Catherine Bonnet, docteur, pédopsychiatre spécialiste de l'enfance maltraitée
- Xavier Emmanuelli, président-fondateur du SAMU social de Paris
- Karl Hanson, professeur Droits de l'enfant, Unité Droits de l'enfant à l'Institut Universitaire Kurt Bösch
- Jacques Hintzy, président d'UNICEF France
- Alain Juppé, maire de Bordeaux, ancien Premier ministre
- Professeur Jean Navarro, pédiatre, président de l'association Robert Debré
- Alice Ouédraogo, spécialiste du travail des enfants au BIT
- Matthieu Ricard, moine bouddhiste

Conférence-débat animée par Nicolas Rossignol, journaliste et consultant

- L'enfance existe-t-elle ? Quels points communs entre tous les enfants du monde ?
- L'enfant esseulé *versus* les enfants en bande : ange ou démons ?

- Les enfants en détresse sont-ils de plus en plus nombreux? Et leurs prédateurs aussi?
- Comment casser les engrenages : victime, bourreau, victime de victime ?
- Le sort des enfants soldats
- Qui protège l'enfance, qui la défend et comment ?
- Quelles thérapies, quelles philosophies à l'œuvre, quels espoirs? Les logiques du moindre mal sont-elles acceptables ?
- Soigner, aider, assister, intégrer, aimer
- La mondialisation fabrique-t-elle ou libère-t-elle les enfants travailleurs ?
- Quelle éthique pour les médias face aux enfants qui souffrent ?
- Comment l'entreprise s'engage-t-elle ?

L'entreprise et nos enfants : un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout

- Monique Chézalviel, déléguée générale de l'Avarap
- Monique Dagnaud, directrice de recherche au CNRS, Institut Marcel Mauss (CNRS-EHESS)
- Jean-Louis Deroussen, président de la CNAF
- Anne Doumenc, directrice générale de Junior City
- Charlotte Duda, DRH de Stream International, administratrice de l'ANDRH
- Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité
- Jean-Eudes Tesson, président du Groupe Tesson, président du Cler amour et famille

Conférence-débat animée par Jean-Christophe Giesbert, journaliste

- Parents pressés, parents stressés : parents privés de parentalité ?
- Dans l'entreprise, quelle égalité homme/femme face à la responsabilité parentale ?
- Le partage entre le temps de travail et la vie familiale est-il satisfaisant ?
- La double carrière, défi impossible ?
- L'enfant courtisé, l'enfant prescripteur, l'enfant client...
- L'enfant : un agent économique comme les autres ?
- Où va l'argent de poche ?
- Les enfants sont-ils des victimes de la publicité ?
- Quand les enfants disent « pouce ! »...
- Le monde que les enfants veulent, le monde que les enfants créent
- Quelle influence les enfants ont-ils sur nos modes de consommation, nos comportements et nos pensées ?
- Après le temps de l'enfant-roi, le temps de l'enfant-sage

Tous enfants de Bill Gates ?

- Laurent Blanchard, vice-président de Cisco Europe et directeur général de Cisco France

- Vincent Cespèdes, philosophe, écrivain, directeur de la collection « Philosophes » aux éditions Larousse
- Christine du Fretay, présidente de l'association e-enfance
- Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique
- Bruno Patino, directeur de France Culture et conseiller pour la stratégie numérique de Radio France
- Pascal Ruffenach, directeur de Bayard Presse enfance, jeunesse, famille

Conférence-débat animée par Frédéric Ferrer, maître de conférences à l'ESCP-Europe, journaliste

- Les bébés naissent-ils aujourd'hui une souris à la main ?
- L'ordinateur, accélérateur ou réducteur d'inégalités ?
- Internet, le bug générationnel ?
- Le monde de l'enfant nous échappe-t-il ?
- Les adultes entre effroi et désarroi
- Faut-il désapprouver, faut-il encourager ?
- Cartographie des dangers, cartographie des espérances
- Et nous ? L'addiction BlackBerry, iPhone... ou la double inconstance des parents présents-absents.
- Nouveaux génies, nouveaux Gutenberg ou nouveaux pirates ?
- Des amis à portée de clic : l'invention de nouveaux liens
- Et les enfants des enfants de Bill Gates, que voudront-ils ?

Tu seras compétitif, mon fils !

- Philippe Crouzet, président du directoire de Vallourec
- Christian Dargnat, directeur général de BNP Paribas Asset Management
- Martine Ghnassia, directrice du planning stratégique à l'IFOP
- Claudie Haigneré, astronaute, présidente de la Cité des Sciences et de l'Industrie, présidente du Palais de la découverte
- Bernard Ramanantsoa, directeur général du groupe HEC
- Alain-Gérard Slama, essayiste, journaliste et historien

Conférence-débat animée par Nicolas Barré, directeur délégué de la rédaction, *Les Échos*

- Qu'est-ce qu'un bon élève ? Et qu'est-ce qu'une bonne école ?
- Du prix d'excellence aux grandes écoles, la ligne droite est-elle le seul chemin ?
- Comment ne pas attraper la grosse tête ?
- Faut-il évaluer les enfants ?
- Faut-il interdire l'échec et les tâtonnements ?
- La France aime-t-elle la recherche ?
- Sites pilotes, nouvelles méthodes, mais comment les connaître et comment les tester ?
- Stratégie de Lisbonne : quand l'économie de la connaissance commence dès la maternelle

- À quand un premier prix de développement durable ?
- La compétitivité s'apprend-elle ?
- L'éthique s'enseigne-t-elle ?
- Les formations de haut niveau font-elles des impasses ?
- L'école républicaine, un atout dans la mondialisation ?
- Instituteurs et chefs d'entreprise : mêmes valeurs, mêmes combats ?
- Comment préparer aux métiers de demain ?

17h30 – 19h30 – Plénière

Nos enfants, les futurs centenaires d'une planète désolée ?

- Pierre Simon, président de la CCIP
- Roger Bessis, échographiste
- Michel Godet, professeur prospective stratégique au Cnam, administrateur d'AGIPI
- Jean-Bernard Lévy, président du directoire de Vivendi
- Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière
- Jean-Marie Massaud, designer
- Frédéric Oudéa, PDG de la Société Générale
- Alain Prost, pilote automobile
- Jean-Christophe Rufin, ambassadeur de France au Sénégal
- Marcel Rufo, professeur en médecine, pédopsychiatre

Plénière animée par Olivier Jay, directeur délégué de la rédaction, *Le Journal du Dimanche*

Les bébés d'aujourd'hui auront-ils tous 100 ans demain ?

- Avec la démographie en abscisse et le climat en ordonnée, où va-t-on ? Et que fait-on ?
- Mobilisations et actions *versus* immobilisme et fatalisme : n'est-il pas trop tard ?
- Les nouveaux déséquilibres mondiaux : plus vieux et moins nombreux au Nord, plus jeunes et plus nombreux au Sud
- Où fera-t-il bon vivre ?
- Un nouveau sentiment de responsabilité envers les générations futures s'éveille-t-il ?
- Qui paiera leur retraite ? Qui les protégera ? Qui les nourrira ?... Quel sera leur héritage ?
- « Dur, dur, d'être un bébé »... quelles raisons d'espérer ?
- Quand l'écologie sort de la bouche des enfants
- Le monde politique est-il en retard ?
- Les entreprises donnent-elles le coup d'envoi ?
- Faut-il réécrire le meilleur des mondes ?

19h30 – Apéritif

20h30 – Dîner

22h30 – Soirée Espace détente

Jeudi 3 septembre matin

Avec ou sans profit : *apocalypse now* ?

9h - 10h45 - Conférences-débats

Le business model des ONG

- Marianne Eshet, déléguée général d'Admical
- Pierre-Patrick Kaltenbach, magistrat à la Cour des Comptes, président de l'Association familiale protestante
- Benoît Roger-Vasselin, DRH de Publicis Groupe
- François Soulage, président du Secours catholique France
- Jean-Louis Vielajus, président du conseil d'administration de Coordination Sud

Conférence-débat animée par : Charles-Benoît Heidsieck, président-fondateur Le Rameau

- Pourquoi les ONG font-elles rêver ?
- Ont-elles le monopole du cœur, celui de la morale ?
- Les nouveaux chevaliers blancs qui séduisent notre jeunesse...
- Les ONG font-elles la loi ?
- Le non gouvernemental est-il anti-gouvernemental ?
- Les organisations syndicales et professionnelles sont-elles des ONG comme les autres ?
- Les ONG échappent-elles au modèle de l'entreprise ?
- Survivre sans profit
- Qui finance les ONG ?
- Dis-moi qui te contrôle, je te dirai qui tu es
- Les ONG ont-elles de beaux jours devant elles ?

Crise et sortie de crise

- Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité
- Serge Dassault, président de GIMD, sénateur
- Jean-Luc Decornoy, président de KPMG
- Charles Gave, économiste
- Françoise Gri, présidente de Manpower France
- Georges Pauget, directeur général de Crédit Agricole SA
- Nicolas Prissette, journaliste au *JDD*, auteur de *Les bobards économiques*
- Patrick Sayer, président du directoire d'Eurazeo
- Stéphane Truchi, président du directoire de l'IFOP
- Alfredo Valadao, président de la chaire Mercosur à Sciences Po

**Conférence-débat animée par Nicolas Doze, journaliste, BFM
conférence-débat diffusée en direct sur BFM**

- Le film des derniers mois

- L'histoire aurait-elle pu s'écrire autrement ?
- À qui la faute ? Culpabilités individuelles et responsabilité collective
- Géographie des dégâts, géographie des « green hopes »
- Les gagnants et les perdants de la crise
- Les nouveaux centres de gravité géopolitiques
- Y a-t-il quelque chose à comprendre rétrospectivement ?
- L, U, V, W, v... quels scénarios pour la reprise ?
- L'obsession de la question « quand ? »
- Premier coup de semonce, la crise mène-t-elle au développement durable ?
- Après la crise, repartirons-nous comme avant ?
- À quoi ressemblera le monde d'après ?

La « décroissance prospère »

- Yves Cochet, député de Paris, ancien ministre
- Mathieu Laine, avocat d'affaires, maître de conférences de droit privé
- Pierre Rabhi, agriculteur, homme politique, écrivain
- Hugues Rialan, directeur de la gestion financière de Robeco, inventeur du concept de « décroissance prospère »
- Saskia Sassen, sociologue et économiste américaine
- German Sterligov, président du Centre anticrise de règlement et de marchandises
- Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC

Conférence-débat animée par Arnaud Fleury, journaliste

Consommer trop, manger trop, produire trop, jeter trop... Quand trop, c'est trop !

- Qui sont les « objecteurs de croissance » aujourd'hui ?
- La crise donne-t-elle raison aux alter mondialistes, les plans de relance leur donnent-ils tort ?
- Les nouvelles théories de la décroissance : quels outils, quels modèles, quelles voies ?
- « Santé-sobriété », l'idéal de décroissance est-il contre nature ?
- Entre croissance voulue et décroissance contrainte, une décroissance prospère peut-elle exister ?
- La décroissance est-elle forcément anticapitaliste ?
- La loi du PIB est-elle la meilleure ?
- Les entreprises ouvrent-elles la voie ?
- Le développement durable intègre-t-il forcément un peu de décroissance ?
- Quid de l'emploi sans la croissance ?
- Réinventer la prospérité

À quoi servent les économistes ?

- Noël Amenc, directeur de la recherche et du développement de l'EDHEC
- Nicolas Baverez, avocat et économiste

- Jean-François Cirelli, vice-président directeur général délégué de GDF-Suez
- Michelle Debonneuil, économiste
- Élisabeth Ducottet, PDG de Thuasne
- Roger Haddad, président de Kxen
- Hervé Novelli, ministre des PME, de l'Artisanat, du Commerce, des Services et de la Consommation
- Jean Peyrelevade, économiste et chef d'entreprise
- Alain Sauret, avocat associé chez Capstan
- Serge Villepelet, président de PricewaterhouseCoopers

Conférence-débat animée par François Lenglet, rédacteur en chef économie France, économie internationale et politique, *La Tribune*

- Les économistes sont-ils des voyants, des météorologistes ou des chercheurs ?
- Ont-ils une obligation de moyens, ont-ils une obligation de résultat, ont-ils une obligation d'alerte ?
- L'avenir économique est-il prédictible ou l'économie est-elle une science de tous les possibles à l'infini ?
- La crise, les économistes l'avaient-ils vu venir, l'avaient-ils annoncée ?
- En économie, peut-on avertir sans pour autant créer ce qu'on redoute ?
- Y a-t-il en France une surdité particulière à l'économie ? Comment y remédier ?
- L'entreprise se reconnaît-elle dans les portraits qu'en font les professeurs d'économie ?
- Quelle influence les économistes ont-ils auprès des politiques, des journalistes, des patrons ?
- Pilotage mondial, indicateurs économiques et alertes : les exigences du G-20
- Plus jamais de crise économique dans le monde de demain ?

De la tulipe au gaz carbonique (Bulles, *bulls and bears*).

- Robert Bell, président du département des sciences économiques, Brooklyn College, City University de New York, auteur de *La bulle verte*
- Jean-Pierre Clamadieu, PDG de Rhodia
- Hervé Mariton, député de la Drôme, ancien ministre
- Dominique Senequier, fondatrice et présidente d'AXA private equity
- Ben Verwaayen, directeur général d'Alcatel-Lucent
- Bernard Wientjes, président du patronat néerlandais, VNO-NCW

Conférence-débat animée par Philippe Escande, éditorialiste, *Les Echos*

- Les bulles spéculatives deviennent-elles de plus en plus grosses au fil de l'Histoire ?
- Une bulle en cache une autre... quelle est la prochaine ?
- « Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel »... spéculer, jusqu'où ?

- Y a-t-il une valeur ajoutée des spéculateurs ?
- Le *green business* est-il une bulle ? Et l'endettement des États ? Et les retraites ?
- La dialectique du risque et de la bulle : l'économie pourrait-elle avancer sans faire de bulles ?
- Les bulles sont-elles normales ou sont-elles le mal ?
- Existe-t-il des placements de bon père de famille ?
- Une croissance économique durable et socialement équitable serait-elle une arme anti-bulles ?

11h - 13h - Plénière

Le capitalisme sera éthique ou ne sera pas

- Pierre Bellon, président de Sodexo
- Laurent Fabius, ancien Premier ministre, député, président de la Communauté d'agglomération de Rouen
- Xavier Fontanet, président d'Essilor
- Jean-Pierre Jouyet, président de l'AMF
- Marc Ladreit de Lacharrière, président de Fimalac
- Christine Lagarde, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
- Philippe Lemoine, président de LaSer
- Michel Pébereau, président du conseil d'administration de BNP Paribas
- Alexander Shokhin, président du RSPP, patronat russe

Conférence-débat animée par Jean-Pierre Elkabbach, journaliste

- Est-ce la crise du capitalisme que nous sommes en train de vivre ?
- Le capitalisme débridé est-il encore du capitalisme ?
- « Le sommeil de la raison engendre des monstres ». Quels monstres, pour quel réveil ?
- Les capitalistes ne courent-ils qu'après le profit ?
- Quid du capitalisme mondialisé ?
- Le capitalisme familial est-il plus vertueux ?
- Vouloir un actionnaire éthique, est-ce une vue de l'esprit ?
- Être managé avec ou sans éthique, du rêve au cauchemar...
- Le capitalisme aime-t-il les gens ?
- Peut-il être éthique de licencier quand on fait des profits ?
- Qu'est-ce qu'une rémunération juste ?
- Le partage de la valeur ajoutée
- Réconcilier les Français avec l'argent
- Sans éthique, le chaos. Sans éthique, tous KO
- Quand le monde cynique court à sa perte
- Les nouvelles exigences de régulation
- Le projet d'entreprise au cœur du capitalisme

13h00 - 14h30 - Déjeuner

Jeudi 3 septembre après-midi

Sacrés carrefours ou carrefours sacrés : vers où aller ?

14h30 - 15h00 - Plénière exceptionnelle

- Lech Walesa, ancien président de la République de Pologne, Prix Nobel de la Paix
- Laurence Parisot, présidente du MEDEF

15h00 - 15h30 - Pause

15h30 - 17h30 – Conférences-débats

La vie spirituelle au XXI^e siècle

- Éric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire
- Henri de Castries, président du directoire d'AXA
- René Guitten, écrivain et journaliste, *Ces chrétiens qu'on assassine*
- Delphine Horvilleur, rabbin MJLF (Mouvement Juif Libéral de France)
- Mohammed Moussaoui, président du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman)
- Monseigneur André Vingt-Trois, cardinal-archevêque de Paris, président de la Conférence des évêques de France
- Jacques Voisin, président de la CFTC

Conférence-débat animée par Dominique Seux, rédacteur en chef France et international, *Les Échos*

- Crise économique, crise sociale, crise morale: la quête du sens est-elle fatalement religieuse ?
- Où sont « les cieux nouveaux et la nouvelle terre » ?
- Les nouvelles idoles qu'on adore
- L'appartenance communautaire aura-t-elle le dernier mot en termes de spiritualité ?
- La laïcité, entre neutralité et militantisme
- La religion, opium du peuple ou cocaïne ? Tue-t-on de plus en plus au nom de Dieu ?
- Recrudescence des fanatismes et crise des vocations
- Les religions s'assagissent-elles en vieillissant ?
- Les religions anciennes dans les temps modernes
- Les religions sans la foi ont-elles un avenir ?
- L'entreprise à l'épreuve des diversités religieuses
- Les États-Unis sont-ils une puissance religieuse ?
- Religion et code du travail
- Quelles règles à suivre pour les entreprises françaises à l'étranger ?

- Un grain de spiritualité devrait-il s'imposer dans les valeurs de l'entreprise ?
- À l'heure de la gravité obligatoire, que reste-t-il du mot d'esprit ?
- Le capitaliste a-t-il forcément l'esprit matérialiste ?
- Comment trouver la paix ?

La Toile va-t-elle craquer ?

- Jean-Pierre Corniou, DGA de SIA Conseil, auteur de *Le Web... 15 ans déjà*
- Christiane Féral-Schul, avocate spécialiste en droit des technologies de l'information, cyber-arbitre auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle
- Éric Fottorino, directeur du journal *Le Monde*
- Loïc Le Meur, président de Seismic
- Pascal Nègre, PDG d'Universal Music France
- Xavier Niel, vice-président du Conseil d'administration du Groupe Iliad
- Jean-Pierre Remy, DG du Groupe Les Pages Jaunes
- Thomas Serval, directeur de la Division Plateforme et Écosystème Microsoft France

Conférence-débat animée par David Barroux, rédacteur en chef industrie, high-tech, médias, *Les Échos*

- Du surf au stress
- Internet, peut-on s'en passer ? Trop tard
- Sur la Toile, ni amnésie, ni amnistie. L'insoutenable irréversibilité de l'éphémère
- Un « vide ordure planétaire » : comment le nettoyer ?
- Zones de droit et zones de non droit
- Internet, un Eldorado pour les juristes ?
- Secret professionnel, secret-défense, secret d'État, jardins secrets, tous piétinés ?
- Qui tisse et qui tire les fils de la Toile : tout le monde, personne, quelqu'un ?
- La cyber-guerre a-t-elle commencé ?
- Buzz, blog, push, podcast... l'information sens dessus dessous
- La Toile est-elle (techniquement) au bout du rouleau ?
- Le français, cinquième langue du Web : gagnera-t-on ou perdra-t-on des points ?
- L'entreprise et ses salariés de plus en plus net
- L'entreprise 2.0, l'entreprise 3.0, demain le Web sémantique... la nouvelle vastitude

Les nouveaux transports

- Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports
- Claude Cham, président de la Fédération des Industries d'Équipements pour Véhicules

- Jean-Charles Decaux, président du directoire de JCDecaux SA et codirecteur général du groupe
- Antoine Grumbach, architecte et urbaniste
- Patrick Kron, PDG d'Alstom
- Jean-Yves Le Gall, PDG d'Arianespace
- Joël de Rosnay, futurologue, président de Biotics International, conseiller auprès de la présidente de la Cité des Sciences et de l'industrie
- Jacques Saadé, président de CMA-CGM

Conférence-débat animée par Brice Couturier et Julie Clarini, co-producteurs de l'émission « Du Grain à Moudre », France Culture

- Bougera-t-on de plus en plus ou bougera-t-on de moins en moins ?
- Transportera-t-on de plus en plus ou transportera-t-on de moins en moins ?
- Terre, fer, ciel, mer : qui va l'emporter ?
- En route vers l'écomobilité
- Y a-t-il une crise morale des transports ?
- Les nouvelles valeurs du transport : sécurité, *low cost*, éocompatibilité...
- Et quid des transports militaires de demain ?
- Quel avion sans kérosène ?
- Quels Léonard de Vinci, quels Jules Verne pour imaginer les transports de l'avenir ?
- Les grands projets
- La roue tourne

Le monde entre deux G-20

- Pierre-André de Chalendar, directeur général de Saint-Gobain
- François David, président du conseil d'administration de Coface
- Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur
- Dominique Moïsi, conseiller spécial à l'IFRI
- Christian Mouillon, directeur général d'Ernst & Young, responsable mondial de l'audit
- Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères

Conférence-débat animée par Erik Izraelewicz, directeur de la rédaction, *La Tribune*

- 2008-2009, naissance d'une nouvelle gouvernance mondiale ?
- Qui porte le G-20 ?
- Que veut le G-20 et que ne veut-il pas ?
- Suivra-t-il sa feuille de route ?
- Agences de notation, normes comptables, rémunérations dans la finance, paradis fiscaux, supervision, régulation : où en est-on ?
- Et le cycle de Doha ?
- Les nouvelles aspirations américaines
- Ce que change Obama
- G-20 : *Do we trust each other ?*

- Les nouveaux protectionnismes
- 24 et 25 septembre, ce que les entreprises attendent du prochain G-20
- Et notre G-20 patronal!

La place de l'industrie en Europe

- Éric Boustouller, président de Microsoft France
- François Drouin, président d'Oséo
- Christian Estrosi, ministre auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, chargé de l'Industrie
- Louis Gallois, président d'EADS
- Henri Guaino, conseiller spécial du Président de la République
- Anne Lauvergeon, présidente d'Areva
- Didier Lombard, président de France Télécom
- Gérard Mestrallet, PDG de GDF-Suez
- René Ricol, médiateur du Crédit
- Jean Therme, directeur de la recherche technologique du CEA

Conférence-débat animée par Cyrille Lachèvre, rédacteur en chef macro-économie, *Le Figaro*

- Un regain d'affection pour les usines ?
- Et pourtant... l'ambivalence devant les « PUMA » (Projets Utiles, Mais Ailleurs!).
- Quelles industries dans la France de demain ?
- Y a-t-il des secteurs condamnés ?
- Délocalisations, fermetures, relocalisations : ce que la crise change aux idées reçues
- Le Commissariat général au Plan : appartient-il au passé ou à l'avenir ? À l'Est ou à l'Ouest ?
- Les pôles de compétitivité
- Le lien entreprises-État est-il plus fort dans l'industrie qu'ailleurs ?
- La propriété industrielle, fer de lance de la compétition internationale
- La stratégie industrielle doit-elle être française ou européenne ?
- Avoir toujours un temps d'avance, ou mourir
- Industrie-services, mariage de raison ou dialectique d'avenir ?
- Scientifiques, ingénieurs, ouvriers, mêmes combats
- Qui sont les capitaines d'industrie de demain ?
- L'industrie face au défi du développement durable
- En France, l'industrie est-elle déjà plus verte qu'ailleurs ?
- 7 décembre 2009 : rendez-vous à Copenhague

17h30 - 18h00 - Pause

18h00 - 20h00 - Plénière

Notre planète du pôle Sud au pôle Nord

- Yann Arthus-Bertrand, photographe, président-fondateur de GoodPlanet

- Monseigneur Pedro Barreto Jimeno, archevêque de Huancayo, « pasteur de l'écologie » voulant sauver les terres andines
- Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des Négociations sur le climat
- Jean-Louis Étienne, médecin et explorateur
- Amiral Pierre-François Forissier, chef d'état major de la Marine
- Pierre Gadonneix, PDG d'EDF
- Claude Lorius, glaciologue
- Erik Orsenna, écrivain, membre de l'Académie française
- Michel Rocard, ancien Premier ministre, ambassadeur aux Pôles

Conférence-débat animée par Guillaume Durand, journaliste

- Le changement climatique, à quelle vitesse et jusqu'où ?
- Mais où sont les neiges d'antan ?
- L'eau dans tous ses états
- Et la banquise ?
- Les sceptiques, les cyniques, les optimistes, les pessimistes. Qui sont les réalistes ?
- Les conséquences du changement climatique sont-elles imaginables ?
- Enrayer l'engrenage, comment ?
- Zoologie des temps plus chauds
- Économie et politique des temps plus chauds
- Les enjeux de réparation
- L'espoir d'une gouvernance écologique mondiale. Mais du coup, quel régime politique ?
- L'Eldorado des fonds marins
- La mer est-elle l'avenir de la terre ?
- Ce que peuvent faire les entreprises
- La responsabilité d'une génération : à nous d'agir !

20h00 - Apéritif

21h00 - Dîner

22h30 - Soirée dansante

22h30 - Animations dans l'Espace Détente

Vendredi 4 septembre matin

Le socle des valeurs : « la liberté, seule valeur impérissable de l'histoire »

8h45-9h - Plénière exceptionnelle

- Dalia Grybauskaitė, Présidente de la République de Lituanie

9h - 10h45 - Conférences-débats

Sous le ciel de la V^e République, quoi de nouveau ?

- Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
- Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations
- Jean-Marc Sauvė, vice-président du Conseil d'État
- François Sauvadet, président du Conseil général de Côte-d'Or, président du Nouveau Centre
- Yves-Thibault de Silguy, président de Vinci

Conférence-débat animée par Yves de Kerdrel, éditorialiste, *Le Figaro*

- Liberté, égalité, fraternité : pourquoi la liberté en premier ?
- Le nouveau paysage institutionnel français
- Les nouveaux rapports de force
- Les lobbies, quelles nouvelles règles ?
- L'émergence des collectifs
- L'intérêt général face à l'intérêt des collectifs
- Le droit de grève, mode d'emploi
- État de droit et zones de non droit
- Séquestrer le chef, polluer la rivière, faire sauter l'usine...
- Sous le principe de précaution, un principe d'émotion ?
- Mieux légiférer, ce serait quoi ?
- Élaguer le droit... nous voulons des textes lisibles !
- L'Europe, un espace pour respirer... et pour construire
- L'avenir laissera-t-il plus de place au contrat ?
- Demain, les partenaires sociaux
- Inscrire la liberté d'entreprendre dans les premières lignes de la Constitution

« Surveiller et punir »

- Michèle Alliot-Marie, ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés

- Florence Aubenas, journaliste, présidente de l'Observatoire International des Prisons (section française)
- Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne
- Éva Joly, magistrate, députée européenne
- Jean-Pierre Mattei, président du Collège européen de résolution des conflits, président honoraire du tribunal de Commerce de Paris
- Didier Pineau-Valencienne, homme d'affaires
- Iannis Pleedel, responsable éditorial d'AgoraVox et chercheur en sciences de l'information
- Alex Türk, président de la CNIL

Conférence-débat animée par Nicolas Rossignol, journaliste et consultant

- Est-il vrai qu'il y a de moins en moins de liberté ?
- Big Brother is watching you
- Mais qui serait Big Brother ? Lui-même surveillé ? Et par qui ?
- Contrôle, surveillance, punition : quels nouveaux moyens ?
- « Tout ce que vous dites pourra être retenu contre vous. »
- La présomption d'innocence est-elle la première des libertés ?
- Quand les médias s'en mêlent, quand l'opinion le veut : anthropologie du sacrifice
- Médecins, enseignants, patrons : nouveaux boucs émissaires ?
- Peut-on juger le juge ?
- L'éternelle réforme de la justice : Kafka est-il français ?
- Les prisons françaises sont-elles dignes de la patrie des droits de l'homme ?
- Juges et patrons peuvent-ils se comprendre ?
- Jusqu'où dépénaliser ? Les délits économiques et financiers sont-ils des délits comme les autres ?
- Entreprendre sans peur et sans reproche pour que vive le XXI^e siècle !

Être ou ne pas être « politiquement correct » ? La liberté de penser autrement

- Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville
- Docteur Jean-Pierre Caillot, psychiatre et psychanalyste
- Jean-François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, maire de Meaux et ancien ministre
- Nelly Kaplan, cinéaste et écrivain
- Alain Minc, conseiller politique, président d'AM Conseil
- Denis Olivennes, directeur général délégué du *Nouvel Observateur*
- Ivan Rioufol, journaliste et essayiste, éditorialiste au *Figaro*
- Oliviero Toscani, photographe, directeur de La Sterpaia, Atelier des Arts et de la Communication

Conférence-débat animée par Jean-Luc Placet, PDG d'IDRH

- Tartuffe, pharisaïsme, parisianisme, conformisme, « politiquement correct », tous unis contre la liberté de penser et de créer
- Propagande, intox, manipulation, le « politiquement correct » est-il de la politique... ou seulement de la bêtise convenue ?
- Les lieux communs, communs à qui ? Ciment social ou alibi moraliste ?
- L'interdit de savoir...
- Que n'a-t-on pas le droit de dire ?
- Quel espace entre le « politiquement correct » et l'inadmissible ? Qui l'habite ?
- Quelle place dans nos sociétés occidentales pour le fou, le rebelle, le poète, le vrai philosophe ?
- Les avantages à la boucler
- Servir la soupe, une rente de situation
- L'insolence, l'impertinence, la truculence, la différence sont-ils des mots révolus ?
- « Jouir sans entraves », cela a-t-il un sens ?
- Remplacer la pipe de Monsieur Hulot par un moulin à vent : nécessaire ou ridicule ?
- Le « politiquement correct » dans l'entreprise
- Comment se débarrasser de la langue de bois ?
- Quelle tribune pour ceux qui pensent autrement ?
- Les visionnaires commencent-ils toujours par avoir tort ?

La liberté au féminin

- Fabrice Hadjadj, philosophe
- Dominique Hériard-Dubreuil, président du conseil d'administration de Rémy-Cointreau
- Stanislassia Klein, designer prospectiviste
- Caroline Loeb, chanteuse, actrice
- Michela Marzano, philosophe
- Didier Vuchot, président de Korn Ferry
- Rama Yade, secrétaire d'État aux Sports, auprès de la ministre de la Santé et des Sports

Conférence-débat animée par Thierry Debaille, journaliste

- La cause des femmes recule-t-elle ?
- Y a-t-il des traîtresses ?
- Quand les grand-mères plaignent leurs petites-filles
- Y a-t-il des conditions féminines heureuses ?
- Profiteuses contre militantes
- De la femme à la meuf
- La misogynie rampante
- La liberté au féminin passe-t-elle forcément par le travail ? Par l'indépendance financière ?
- Qui décide qu'une femme est libre ?
- La célibataire

- Le renouveau de la solidarité féminine
- Demain, la sororité ?
- École de filles, école de garçons
- Pour ou contre les quotas ?
- « Mon corps m'appartient »
- La dictature de l'apparence
- La beauté, cadeau empoisonné
- La violence sourde...
- Vie privée et vie professionnelle, comment concilier l'inconciliable ?
- Dans l'entreprise de demain, où seront les femmes ?
- Briser les plafonds de verre
- Femmes au pouvoir, femmes de pouvoir
- Et la liberté au masculin ?

Nos libertés à l'épreuve des grandes peurs du XXI^e siècle

- Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports
- Lucien Bennatan, président du groupe PHR
- Professeur François Bricaire, professeur d'Infectiologie, chef de service des maladies infectieuses et tropicales à la Pitié-Salpêtrière
- Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France
- Yann Moulier-Boutang, économiste, analyste des émeutes de 2005 dans les banlieues

Conférence-débat animée par Jean-Christophe Giesbert, journaliste

- Les temps nouveaux verront-ils le retour des grandes peurs ?
- Peur de revenir au Moyen-Âge, à ses invasions, à ses pandémies, à sa pauvreté : retour à la cour des miracles !
- Peur de ne plus être libre
- Peur d'une planète désolée
- Peur pour la civilisation occidentale
- Peur pour le rang de la France
- La terre sera-t-elle trop petite ?
- « Mamma mia ! »
- « Les grandes peurs engendrent les grands changements. »
- La peur donne-t-elle des ailes ?

10h45 - 11h – Pause

11h00 - 13h15 – Plénière de clôture

Au concours de la liberté, qui gagne ?

Retransmis sur Public Sénat

11h00 - 11h15 - Témoignage

- Être otage

– Clara Rojas, femme politique colombienne, ancienne otage des FARC

11h15 - 13h15 - Plénière

- Raphaël Enthoven, philosophe, producteur à France Culture
- Olivier de Kersauson, navigateur
- Maurice Lévy, PDG de Publicis Groupe
- Christophe de Margerie, directeur général de Total
- Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication
- Laurence Parisot, présidente du MEDEF
- Clara Rojas, femme politique colombienne, ancien otage des FARC

Conférence-débat animée par Laurence Parisot, présidente du MEDEF

- Philosophe, poète, aventurier, anachorète, artiste, militant, entrepreneur, tous figures de la liberté... à qui la palme ?
- Parcours de vie
- Qu'est-ce qui rend libre ?
- Ta liberté n'est pas la mienne
- Ma liberté n'est pas la tienne
- Se libérer
- Rester libre
- Vouloir sa liberté
- Vouloir la liberté
- Oser
- Vive la liberté !

13h15 - Déjeuner

Fin de l'Université d'été

MEDEF : un projet de société *

Le patronat travaille la société française en s'appuyant sur un projet global et cohérent visant à établir de nouvelles règles sociales et un nouveau contrat de travail: La Refondation sociale.

L'objectif est une remise en cause fondamentale des principes directeurs du droit du travail et du droit social en conférant abusivement à la négociation sociale le pouvoir de consacrer la prééminence du contrat sur la loi. Elle est accompagnée d'une révision à la baisse de la contribution des entreprises au système de protection sociale, par la promotion de l'assurance individuelle se substituant à la socialisation des revenus de remplacement.

Il s'appuie sur des transformations profondes intervenues dans l'organisation du travail, il promeut un individu responsable, capable d'assumer ses responsabilités et de prendre des risques. Le lien est évident entre le retour au contrat et ce processus d'individualisation qui traverse tous les secteurs du travail: individualisation des tâches, des rémunérations, des trajectoires professionnelles, etc. La tentative du MEDEF est la réponse des forces du capital à l'un des défis que la société a à affronter. Celle-ci est traversée par de puissants processus d'individualisation liée à la mutation du capitalisme actuel qui fait de la mobilité l'impératif catégorique de son expansion, à charge pour les individus de s'y prêter quel qu'en soit le coût. Ouvrons ici une parenthèse pour souligner qu'une question centrale de l'évolution de la civilisation devient celle de l'individu mobile, des nouvelles sécurités et protections lui permettant un parcours évolutif épanouissant.

* Article paru dans La Pensée, n° 339, juillet-août-septembre 2004.

27 octobre 1998, le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) voit le jour. Il prend la suite du Conseil national du patronat français (CNPFF). Avec Ernest-Antoine Sellière une nouvelle équipe, liée au capitalisme financier et patrimonial, prend les commandes.

À partir de ce moment le patronat cherche à imposer les thèmes, l'ordre des négociations. Les idéologues du patronat—citons entre autres François Ewald, venu de l'extrême gauche et par ailleurs l'un des dirigeants de la Fondation pour l'innovation politique créée par l'UMP—travaillent à doter celui-ci d'une véritable conception d'ensemble de la société. Son objectif : masquer de façon mystificatrice ce qu'il est, c'est-à-dire un petit groupe de propriétaires de grandes entreprises. Il s'agit de produire une vision de la société où l'entreprise est la cellule de base et le modèle à reproduire pour l'ensemble des activités humaines, où l'identité de vue entre les actionnaires et les salariés l'emporte sur l'antagonisme de classe, et où la prise de risque devient la valeur des valeurs.

La « refondation sociale » s'inscrit dans un vaste mouvement d'adaptation des patronats européens face à la mondialisation. On n'oubliera pas que le MEDEF fait parti de l'UNICE (Union des industries des pays de la communauté européenne) qui rassemble 39 organisations patronales de 31 pays. Comme d'autres groupements telle la « Table ronde des industriels » elle intervient par un effort considérable de *lobbying* pour orienter la construction européenne dans le sens d'un soutien à ses propres intérêts. Voir à ce sujet l'excellent et documenté dossier consacré aux lobbies en Europe par la revue *Recherches internationales* (n° 70). Pour plus de concurrence, de dérégulation, de flexibilité. Malgré des divisions dues à des intérêts concurrentiels, le patronat européen à la prise avec les mêmes contradictions et enjeux liés au développement du capitalisme contemporain travaille aussi à une certaine universalisation dans les esprits des schèmes de représentation de l'économie et du social. Ainsi le président de la « Table ronde des industriels » ne déclarait-il pas : « Pour des générations d'Européens, l'absence d'horizon prévisible est synonyme d'insécurité qui est pourtant un concept très différent. Cela les encourage à mener une vie tranquille. À l'inverse, pour la plupart des Américains, une telle absence renvoie avant tout à la façon dont ils travaillent et dont ils vivent. Pour les plus ambitieux d'entre eux, c'est un aiguillon pour mieux faire. » Il concluait : « Il faut changer le comportement des Européens vis-à-vis du risque et du succès. »

C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie le MEDEF, avec son travail idéologique sur l'« éthique du risque ».

Le projet du MEDEF est un véritable projet de société, avec une théorie, une stratégie, des tactiques. C'est ce que nous tentons de donner à voir en publiant ci-dessous de larges extraits de ce que pense, écrit, anticipe le MEDEF. Ils illustrent la persévérance du capital à tenter d'imposer ses problématiques et ses mots.

Nous l'avons complété par une chronologie (de sa naissance en 1998 jusqu'à fin 2002) de ce que le MEDEF appelle lui-même « ses grands moments » et les intitulés des universités d'été du MEDEF, véritables séquences de travail visant à l'hégémonie idéologique.

Sources

- Discours d’Ernest-Antoine Seillière, 27 octobre 1998, création du MEDEF Strasbourg.
- Lettre aux adhérents du MEDEF pour le rassemblement du 4 octobre 1999 « Pour la Liberté d’Entreprendre ».
- Congrès exceptionnel du MEDEF. Discours d’Ernest-Antoine Seillière, 12 octobre 2001 (extraits).
- Discours d’Ernest-Antoine Seillière Assemblée Générale du MEDEF 14 janvier 2003
- Université d’été 2003 « La Grande Transformation ».
- Rapport annuel du MEDEF fin 2003.
- Assemblée générale du MEDEF, 2 janvier 2004. Discours d’Antoine-Ernest Seillière (extraits).
- Déclaration sur l’Europe 1^{er} mai 2004: L’Europe des 25: un élargissement avant l’approfondissement?
- Site www.cnpf.fr

Discours d'Ernest-Antoine Seillière, 27 octobre 1998, création du MEDEF Strasbourg

« Nous changeons de monde. Le monde qui s'est reconstruit et consolidé après la guerre, cinquante ans plus tard, s'efface. Quel chemin parcouru par notre société depuis 1945! Nationalisation, planification, inflation, dévaluation, protectionnisme, dirigisme ont disparu de notre vocabulaire. Mondialisation, européanisation, informatisation, exportation, compétition, innovation les ont remplacés. Dans le même temps, la société française s'est transformée au fur et à mesure qu'émergeaient de nouvelles formes d'organisation du travail, de nouveaux comportements de consommation, de nouveaux modes de vie. Les grandes concentrations ouvrières d'hier s'évanouissent au profit d'une multitude de sociétés de services nouveaux. Toute la structure et l'organisation sociale de notre pays, vieilles de cinquante ans, apparaissent soudain largement inadaptées au moment où nous faisons face au retournement démographique, à la mutation des technologies et à l'arrivée de l'euro. Nous sommes en pleine transition. Faute d'anticipation, la transition fait peur et se traduit par une demande renforcée de protection. Mais les tabous, les interdits, les statuts, la certitude du droit aux acquis, les lois et réglementations péremptoires ne suffisent pas à exorciser le réel. C'est à nous les entrepreneurs de rappeler la société française à la réalité et de montrer la voie de l'adaptation qui conduira à la réussite.

En avant l'entreprise. »

« Notre nouveau nom traduit la volonté de mouvement exprimée par la base et que reprend notre slogan "En avant l'entreprise!" Notre identité allie les couleurs nationales, les couleurs de l'Europe et des visages, symboles des hommes et des femmes unis pour le succès des entreprises : les entrepreneurs et leurs dirigeants, les salariés et leur encadrement et les épargnants parmi lesquels nos actionnaires. »

« La compétitivité et l'attractivité du site de production France doivent être désormais la préoccupation nationale prioritaire. »

Rappel chronologique :

1998 (2 novembre) :

1^{ère} convention à Auxerre liant le MEDEF national avec une union territoriale. Création du Medef Yonne.

1998 (15 décembre) :

1^{ère} assemblée générale du MEDEF. Thèmes abordés : les 35 heures, les emplois jeunes, les retraites, la place de l'État, le rôle des partenaires sociaux.

1998 (22 décembre) :

ARPE : patronat et syndicats signent un nouvel accord pour un an avec extension du dispositif aux salariés entrés dans la vie active à 14 ou 15 ans, et en ayant travaillé au moins 42.

1999 (7 janvier) :

Interviewé par *Paris-Match*, Ernest-Antoine Seillière salue la naissance de l'euro : « une formidable avancée pour l'économie française et européenne ».

1999 (8 janvier) :

Création de « l'état-major » du MEDEF. Neuf groupes de propositions et d'actions voient le jour : les GPA.

1999 (23 février) :

Nouvelle édition 1999, du « Guide de l'euro ».

1999 (16 mars) :

Propositions du MEDEF sur les 35 heures : demande de report de l'application de cette loi.

1999 (14 avril):

Ernest-Antoine Seillière déclare, lors de la présentation des propositions du MEDEF, vouloir assurer l'avenir des retraites en France.

1999 (16 avril):

L'édition 99 de « Cartes sur Table » publiée par le MEDEF analyse les atouts et les faiblesses de la France.

1999 (19 avril):

MEDEF, CGPME et CCI signent une charte commune, avec pour objectifs : « Libérer l'Esprit d'Entreprise », et « Ensemble pour l'Entreprise ».

1999 (1^{er} juin):

Propositions du MEDEF pour l'Europe et publication du document « En avant l'Europe ».

1999 (14 juin):

Ernest-Antoine Seillière est reçu par Martine Aubry dans le cadre de la préparation de la deuxième loi sur la réduction du temps de travail.

1999 (30 juin):

Ernest-Antoine Seillière clôt à Lyon les journées du MEDEF, consacrées à la relance de l'opération « Cap sur l'Avenir » 1999-2000, visant à insérer les 16-25 ans.

1999 (2 juillet):

Projet de loi sur les finances 2000. Pour le MEDEF deux priorités : dégager un excédent

« Les entreprises souhaitent le recentrage de l'État sur ses missions essentielles et son désengagement complet du secteur concurrentiel, l'allègement de ses coûts donnant la priorité aux équipements publics, l'éradication de ses déficits qui reportent sur les générations futures le poids de son impéritie. Fixons-nous comme objectif de supprimer le déficit budgétaire par la diminution de la dépense publique. »

« Tout doit être mis en œuvre pour que la rentabilité des entreprises soit forte, aussi forte que celle de leurs concurrents étrangers... » « Pour que cet objectif soit partagé, il nous faut associer davantage les salariés au développement et à la performance des entreprises. Généralisons les accords d'intéressement déjà très largement répandus. Étendons dans l'entreprise l'actionnariat et les stock-options, dont le rôle positif et motivant pour le développement de l'entreprise est parfaitement admis chez nos voisins... Instaurons les fonds de pensions, dont la France manque cruellement. »

« Ce système (le système français de protection sociale NDLR) doit être profondément rénové. Nous proposons de redéfinir ce qui doit être de la compétence de l'État, ce qui doit rester de celle des partenaires sociaux et ce qui doit être transféré au secteur concurrentiel. »

« Je vous le demande : qui a le plus besoin de nos compétences d'entrepreneurs, les médecins et les malades pour gérer l'assurance-maladie ou le monde de l'enseignement afin d'aider les universités, les lycées et les enseignants à préparer la jeunesse à l'entreprise ? »

« Les entreprises ont depuis vingt ans parcouru un grand chemin : elles ont largement regardé ailleurs pour s'inspirer des exemples étrangers et en prendre le meilleur sans souci de spécificité française ou d'une exception nationale. Elles ont changé de mentalité. Elles sont adaptées au monde qui vient. Mais le reste de notre société n'a pas évolué au même rythme. »

Lettre aux adhérents du MEDEF pour le rassemblement du 4 octobre 1999 « Pour la Liberté d'Entreprendre »

« Démontrons massivement le 4 octobre (Rassemblement contre la loi sur les 35 heures) que l'entreprise est la force montante de la société civile.

Exigeons que ceux qui nous dirigent en tiennent impérativement compte. »

Congrès exceptionnel du MEDEF. Discours d'Ernest-Antoine Seillière, 12 octobre 2001 (extraits)

« Depuis trois ans, que de combats livrés ensemble, que de chemin parcouru!

Que d'énergie déployée ensemble pour faire prendre en compte les attentes et les besoins des entrepreneurs!

Que de passion pour relancer le dialogue social et convaincre de substituer la négociation à la réglementation!

Que d'imagination pour élaborer toutes les solutions pour résoudre tous les problèmes qui brident la croissance et limitent la création de richesse!

Que de détermination pour expliquer inlassablement que sans réformes en profondeur l'économie française connaîtra le déclin!

Que de résolution pour indiquer sans relâche les voies et moyens pour que notre pays garde son rang!

Mais aussi que de rage de voir gâcher autant d'atouts, autant de talents, autant de compétences. Que de rage de voir notre société bloquée alors qu'elle est en mouvement partout chez nos partenaires européens qui ont tous choisi, eux, la voie de l'adaptation et de la modernisation!

Mais aussi, Chers amis, quelle satisfaction que d'avoir vu naître, se développer et gagner en légitimité, en crédibilité, en efficacité, notre Mouvement!»

« Le droit d'ingérence dans le débat public.

budgétaire et réduire les prélèvements obligatoires.

1999 (22 juillet) :

Rapport Viénot II, sur le gouvernement d'entreprise, sous les auspices du MEDEF et de l'AFEP.

1999 (2 septembre) :

Première « université d'été » du Medef. Objectif : faire dialoguer les chefs d'entreprise, les politiques, les syndicalistes et les universitaires sur les principaux sujets de société.

1999 (15 septembre) :

Campagne publicitaire du MEDEF, contre les 35 heures : « Loi Aubry. Et voilà comment on étouffe les entreprises ».

1999 (22 septembre) :

Loi de financement de la sécurité sociale : réaction du MEDEF. Hostilité aux trois nouveaux impôts décidés par le gouvernement (contribution sociale sur les bénéfiques, écotaxe, taxe sur les heures supplémentaires).

1999 (4 octobre) :

« Tous à la Porte de Versailles » pour « la Liberté d'Entreprendre ». 30 000 entrepreneurs se mobilisent Porte de Versailles, pour s'opposer au projet de loi Aubry. La veille, Ernest-Antoine Seillière, invité du Club de la Presse, parlait de « reconquête de l'opinion française ».

1999 (24 novembre) :

OMC : Le MEDEF est présent lors de la réunion

Depuis 1999 le MEDEF organise des Universités d'été, véritables laboratoires et incubateurs d'idées. La première se tint sous le thème de « Entreprise et société ». En 2000 ce fut « La nouvelle économie ». En 2001 « La création de valeur, le respect des valeurs ». En 2002, « Entreprendre dans un monde d'incertitude ». 2003, voir le programme joint. Dans ces plénières et ateliers s'y croisent, y débattent, y diffusent, y testent de nouvelles thématiques des grands patrons certes, mais également comme en 2003 des ministres (Nicolas Sarkozy, Claude Haigneré, Xavier Darcos, Renaud Dutreil), des syndicalites (Notat), des sociologues, des journalistes (Alexandre Adler...), des dirigeants religieux (Mgr Lustiger, Dalil Boubakeur), des dirigeants et élus politiques, des philosophes et pour faire bonne figure mais noyées dans la masse des 3 000 participants quelques très rares personnalités progressistes.

Ces universités sont constitutives de la recherche d'hégémonie inlassablement déployée par le MEDEF pour modeler idéologiquement la société.

**Programme de l'université d'été
« La Grande Transformation »
Automne 2003**

L'entreprise et la science, le progrès est-il un mythe ?
L'entreprise au cœur de la Grande Transformation
La Nation à l'épreuve du multiculturalisme
Ordre ou désordre international ?
Villes et Banlieues : la fracture spatiale ?
Politique : la France rebelle ?
Ethique : bouée ou boussole des entreprises ?
L'Etat en panne de productivité
Le grand défi : l'éducation à la science
Recherche et Innovation dans l'entreprise :
vers un nouveau modèle de croissance ?
L'entreprise face aux contre-pouvoirs
Génération transformateurs
La Transformation des valeurs sociétales
Le vingt-et-unième siècle sera-t-il religieux ?
Les nouveaux territoires de la science
Ecole et Intégration : la lutte des classes
Consommateurs et producteurs en mutation
Offre et demande d'eau et d'énergie : l'équilibre impossible ?
D'un siècle à l'autre, de l'individu à la personne
Démocratie participative contre démocratie représentative
Le choc démographique : les conséquences sur la croissance,
l'emploi et la société
Y a-t-il encore une politique économique ?

qui a lieu le 30 novembre à Seattle.

1999 (1^{er} décembre) :

Début des consultations avec les syndicats pour examiner le projet de Refondation sociale.

1999 (10 décembre) :

Sommet européen d'Helsinki: le Medef pour une harmonisation fiscale.

1999 (23 décembre) :

Le MEDEF, la CGPME, L'UPA, la CFTD, la CFTC, la CGC et FO reconduisent, pour une durée de 6 mois, l'ensemble des dispositifs de l'assurance chômage, de l'ARPE, des conventions de coopération, de l'allocation formation reclassement (AFR), des fonds sociaux et de l'assurance conversion.

2000 (18 janvier) :

Assemblée générale du MEDEF : un vote décisif, des résolutions adoptées :

- Obtenir une révision fondamentale de la deuxième loi sur les 35 heures.
- Les dispositions relatives à l'aménagement du temps de travail dans l'entreprise relèvent désormais de l'accord collectif.
- Laisser aux branches l'initiative de trouver les voies et moyens pour rendre la seconde loi applicable.
- Les entreprises de vingt salariés et moins doivent être exonérées de l'obligation de passer aux 35 heures.
- Mettre un terme à la participation du MEDEF dans l'ensemble des organismes paritaires de protection sociale.
- Ouvrir des discussions

Je le dis aujourd'hui clairement, devant vous, si nombreux aujourd'hui : aucun d'entre nous n'a désormais le droit de se taire. Chacun d'entre nous a l'obligation de prendre part directement au débat public. »

« Nous avons l'ambition de faire partager au plus grand nombre de nos concitoyens l'idée forte selon laquelle la France réussira à relever tous les défis économiques, sociaux, technologiques, financiers, éducatifs, démographiques, éthiques. À une condition : que notre pays donne désormais la priorité au secteur productif, au monde du travail, aux entreprises concurrentielles, aux entrepreneurs. »

« Nous luttons contre des lois, comme les 35 heures ou la loi dite de modernisation sociale, qui conduisent les investisseurs, les créateurs d'emploi à se détourner de la France. »

« Nos handicaps sont parfaitement connus—la faible efficacité de notre système public, la surcharge fiscale, la surréglementation sociale—et les solutions clairement identifiées. Que vienne enfin le moment où l'on mettra en œuvre les réformes courageuses.

Sans réforme, notre pays déclinera. Sans réforme, inutile d'espérer développement durable et retour au plein-emploi. Sans réforme, les générations futures supporteront un poids écrasant d'impôts et de cotisations résultant de notre lâcheté. »

« Nous devons élaborer des règles du jeu nouvelles, car celles qui existent, qui remontent pour l'essentiel à la période de l'immédiat après-guerre, ne correspondent plus aux nécessités de notre époque. »

« Osons le changement, ayons le courage de bouger, réinventons une organisation collective plus efficace et plus équitable, allons-y, que diable !

« Pour cela, de nouvelles règles du jeu sont indispensables dans quatre domaines. » (dialogue social, prélèvements obligatoires, protection sociale, formation NDLR)

« Renforçons le rôle de la négociation, en établissant clairement que la mise en œuvre

des grands principes du droit du travail relève par priorité de la négociation collective, et que la loi ne doit intervenir qu'en l'absence d'accord.

Favorisons la négociation d'entreprise, en établissant une nouvelle hiérarchie des normes qui favorise le dialogue libre au plus près de l'entreprise, au plus loin du ministre.

Élargissons le champ de la négociation, en donnant la possibilité aux entreprises petites et moyennes de conclure des accords, en l'absence de délégués syndicaux.

Respectons la négociation, en sanctuarisant le temps du dialogue, et en interdisant à l'État de remettre en question l'équilibre des accords conclus. La démocratie sociale, c'est d'abord et avant tout le respect des signataires, et donc de ceux qu'ils représentent.

Renforçons enfin la négociation, favorisant ainsi l'émergence d'un syndicalisme plus fort, plus actif et plus responsable. Nous avons besoin de syndicats modernes pour dialoguer. Et pour cela, il faudra élaborer de nouvelles règles de représentativité.

Les relations sociales ne peuvent plus être un enjeu politique, soumis aux aléas d'accords politiques. Nous ne devons plus jamais entendre dans notre pays des débats aussi ringards que ceux entendus à propos des 35 heures ou de la loi de modernisation sociale.»

« Il faut mettre en place une fiscalité moderne. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Cette réforme ne sera crédible et efficace que si elle s'accompagne d'une baisse massive des dépenses publiques permettant à la fois la baisse des impôts et la suppression des déficits publics. »

« Nous maintenons des impôts archaïques et des législations inapplicables, quand partout nos concurrents ont compris que l'euro c'était plus de concurrence, et que plus de concurrence signifiait baisse des coûts fixes, réforme des services publics et modernisation de la fiscalité. »

« Changer les règles du jeu, c'est ne pas hésiter à supprimer les impôts anti-économiques, comme la taxe professionnelle, et à dépasser les tabous, sur l'impôt sur le revenu, sur l'ISF et sur la transmission. »

avec les organisations syndicales de salariés sur l'UNEDIC, l'assurance-maladie, les retraites.

· Ouvrir avec les organisations syndicales des discussions sur une refondation complète de notre système de relations sociales.

2000 (20 janvier) :

Le MEDEF et l'AFEP annoncent une « Opération Transparence », sur les rémunérations des dirigeants de sociétés cotées. Ils recommandent la publication de l'ensemble des revenus, salaires et stocks options, pour les dirigeants et mandataires sociaux des entreprises cotées.

2000 (3 février) :

Première rencontre officielle entre le MEDEF, la CGPME, la CGT, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et FO avec pour objectif la mise en place de 8 chantiers dans le cadre de la Refondation sociale :

1. Voies et moyens de l'approfondissement de la négociation collective.
2. Assurance chômage, lutte contre la précarité, insertion des jeunes.
3. Santé au travail, prévention des risques professionnels et accidents du travail.
4. Évolution des régimes de retraite complémentaire.
5. Adaptation de la formation professionnelle.
6. Égalité professionnelle.
7. Place et rôle de l'encadrement.
8. Protection sociale.

2000 (3 mars) :

Refondation sociale : première réunion du MEDEF, consacrée à l'évolution des régimes de retraites complémentaires.

2000 (5 avril) :

Assurance chômage : présentation du projet de Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi (CARE).

2000 (6 juin) :

Réunion paritaire sur l'assurance chômage. On remplace le CARE par le PARE (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi). Selon un sondage Ipsos, réalisé par *Le Figaro*, 82 % des Français interrogés y sont favorables.

2000 (14 juin) :

Création du PARE.

2000 (25 juillet) :

Assurance chômage. Le gouvernement s'oppose à la réforme. Le MEDEF, la CGPME, l'UPA, la CFDT et la CFTC suspendent leur présence à l'UNEDIC.

2000 (30 août) :

2^e université d'été avec pour thème : « Nouvelle économie, nouvelle société ».

2000 (20 septembre) :

Nouvelle offensive du MEDEF contre les 35 heures. Ernest-Antoine Seillière demande un moratoire sur l'application de la loi Aubry, alors que 90 % des entrepreneurs des PME « n'ont encore rien fait » sur les 35 heures.

« Il nous faut agir, dès cette année, pour garantir l'équilibre futur de notre système de retraites, plombé par la décision démagogique de 1981 d'abaisser l'âge de la retraite sans tenir compte du vieillissement de la population. On peut assurer la solvabilité de notre système de retraite sans recourir à l'augmentation de cotisation, ce qui serait insupportable, ou à la baisse de prestation, ce qui serait inacceptable. Nous avons fait des propositions novatrices permettant de parvenir à un régime unique, fonctionnant en points et permettant la retraite à la carte. »

« Il nous faut agir, dès cette année, pour définir ensemble une nouvelle architecture de l'assurance-maladie, qui respecte les principes fondateurs de notre sécurité sociale, mais qui permette aussi plus de liberté dans le choix de son organisme d'affiliation, plus de responsabilité des acteurs concernés, plus d'efficacité dans notre système de soins.

Il nous faut agir, dès cette année, pour sortir du débat sans fin sur les financements, les exonérations, les aides, en remplaçant l'ensemble des charges supportées par les employeurs en matière d'assurance-maladie et de prestations familiales, par une ressource universelle, équitable et moderne. »

« Il nous faut tout faire enfin pour que la rigidité du système des diplômes et des qualifications soit atténuée par une meilleure prise en compte des compétences de chacun dans son travail quotidien.

À Strasbourg déjà, lors de la création du MEDEF, nous disions ensemble que la formation serait "le" dossier de demain. C'est vrai, plus que jamais. Alors bâtissons ensemble le meilleur système de formation du monde, en rénovant l'éducation nationale et la formation professionnelle. Voilà une grande ambition ! »

« Avoir une vision claire et respecter des valeurs fortes ne suffit pas. Il faut pour que la vision se réalise, et que les valeurs s'affirment, une véritable volonté ; il faut une détermination sans faille pour conduire le changement, assumer les responsabilités, décider, lever les obstacles, vaincre les résistances. Il faut une volonté de tous les instants, dans tous les dossiers, à tous les niveaux.

Je vous demande, pour toutes les entreprises de France et pour tous leurs salariés, pour le bien commun de notre pays, pour garantir l'avenir des générations montantes, pour que le débat qui s'ouvre dans cette période électorale soit utile à la France et aux Français, je vous demande de porter notre projet, d'expliquer notre vision, de faire partager nos valeurs.

Sans vous, sans votre volonté, sans votre détermination, sans votre mobilisation, sans votre implication personnelle, rien ne sera possible.»

Discours d'Ernest-Antoine Seillière Assemblée Générale du Medef 14 janvier 2003 (extraits)

« Pour la première fois dans l'histoire de notre institution, le chef du gouvernement nous fait l'honneur de venir s'adresser aux entrepreneurs à l'occasion de notre Assemblée générale. Nous apprécions hautement, Monsieur le Premier ministre, votre présence. »

« Votre présence augure bien des réformes que vous avez la volonté de mettre en œuvre dans le domaine économique et social. Elles tardent depuis des années au point de faire peser aujourd'hui une menace sur l'avenir national, menace qui a un nom terrible, que vous avez vous-même prononcé, le déclin »

« Le Président de la République le soulignait la semaine dernière lors de ses vœux, l'accumulation des règlements, des interdictions et des contrôles, les excès des taxations et des charges, les soupçons et les méfiances permanentes et abusives ont abouti à en décourager beaucoup d'entreprendre en France. »

« Il est urgent, il est plus qu'urgent, de revaloriser le site de production France, de maintenir et d'attirer sur notre sol talents et capitaux. »

« J'ai la profonde conviction que par un vrai changement de politique, mené avec détermination et courage, la France peut pleinement retrouver la maîtrise de son destin économique, la France peut renouer avec la croissance durable et le plein-emploi, La France peut concilier l'efficacité et l'équité. »

2000 (22 septembre) :
UNEDIC : Réunion des partenaires sociaux. Le MEDEF, la CGPME, l'UPA, la CFDT, la CFTC et la CGC signent la nouvelle convention.

2000 (16 octobre) :
Accord *in extremis* sur l'UNEDIC entre le gouvernement et les signataires.

2000 (2 novembre) :
Vladimir Poutine à Paris rencontre Ernest-Antoine Seillière.

2000 (19 décembre) :
Refondation sociale : Accord sur la santé au travail et les risques professionnels alors que les partenaires sociaux se retrouvent pour faire le bilan d'une année de négociation.

2001 (16 janvier) :
Assemblée générale du MEDEF. Le MEDEF ferme et détermine sur la réforme du régime des retraites complémentaires.

2001 (9 février) :
Un accord pour réformer les retraites en 2002 signé par le MEDEF, la CGPME, l'UPA, la CFTC et la CFDT.

2001 (13 mars) :
Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler dévoilent la campagne « Euro ».

2001 (26 avril) :
À J-250, le MEDEF diffuse le « vade-mecum » qu'il a réalisé pour aider les entreprises à réussir le

passage à l'euro. Slogan de cette campagne : « Entreprises, réglez vos comptes ! L'euro c'est maintenant ».

2001 (19 juin):

Reçu par Lionel Jospin, Ernest-Antoine Seillière annonce que le MEDEF ne procédera pas au renouvellement de ses administrateurs dans les caisses de la Sécurité Sociale tant que ne seront pas clarifiés « les missions, les responsabilités et les financements ».

2001 (29 août):

3^e édition de l'université d'été du MEDEF. Thème : « Création de valeurs, respect des valeurs ».

2001 (13 septembre):

Attentats aux États-Unis: le MEDEF affirme sa « solidarité » à la communauté américaine des affaires.

2001 (1^{er} octobre):

Sécurité sociale: départ du MEDEF: « Quitter pour reconstruire ».

2001 (12 octobre):

« En avant l'Entreprise, en avant la France » : c'est le slogan du MEDEF qui a décidé de présenter ses propositions pour les prochaines échéances électorales. Sept forums seront animés par Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler.

2001 (25 octobre):

Premier forum à Angoulême. La campagne

« Oui, nous ne pouvons plus voir nos atouts gâchés, nos capacités stérilisées, nos efforts entravés. Il faut enrayer le mouvement sinon, en quelques années, nous nous trouverons dépossédés des moyens d'assurer notre avenir par l'érosion inexorable de nos capacités entrepreneuriales nationales.

Nous attendons de vous, Monsieur le Premier ministre, que vous libériez toutes les énergies du pays, nous attendons de vous le sursaut. »

« L'année dernière a été marquée par des ruptures. Rupture politique dans notre pays avec les élections qui vous ont porté au pouvoir. Rupture économique avec la fin de la croissance dont on a si mal su profiter durant la précédente législature pour réduire les déficits publics et engager la réforme. Rupture européenne avec la réalisation de l'élargissement dont les effets vont être considérables et, nous le croyons, positifs, et la perspective d'une avancée vers l'Europe politique. Rupture géopolitique enfin, avec la nouvelle guerre au terrorisme qui nous expose à de nouveaux dangers. »

« Nous appelons à un ambitieux programme de réforme et de modernisation, à un signal fort de volonté de changement... Nous appelons à la réforme de l'État, à la réduction de la dépense publique, à la modernisation de la fiscalité, à la refondation sociale. L'esprit d'entreprise c'est aujourd'hui l'esprit de la réforme et le MEDEF pendant mon deuxième mandat ne cessera d'y inciter. Il y a aujourd'hui plus de danger à se montrer précautionneux au risque de ne pas assez agir, qu'à se montrer ambitieux au risque de trop agir. »

« Il faut rendre au travail sa place dans notre société, après des années d'une propagande fallacieuse en faveur du loisir. Vous avez, Monsieur le Premier ministre, sifflé ces derniers mois la fin de la récréation, mais vous n'avez pas encore convaincu la France qu'elle devait se remettre au travail. Rendez-nous la liberté contractuelle pour négocier avec les salariés et leurs représentants dans le cadre des entreprises et des métiers les conditions de travail. Il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'aller au-delà des principes dans ces domaines et la loi a trop avancé dans le détail pour

ne pas maintenant reculer. Place à la liberté pour travailler plus et gagner plus.»

« Il faut refonder le dialogue social pour lui redonner place et vigueur et le substituer à l'excès de réglementation. Vous avez fait vôtre la refondation sociale initiée par le MEDEF et les syndicats réformateurs.»

« Il faut réformer la protection sociale et pour ce faire, redéfinir le rôle de l'État et des partenaires sociaux dans la gestion des institutions sociales. Nous avons récemment démontré dans le domaine majeur de l'aide au retour à l'emploi la capacité des partenaires sociaux à conduire la réforme—le PARE—et à assumer leur responsabilité—l'accord conclu tout récemment pour rétablir l'équilibre financier de l'UNEDIC. Nous sommes prêts à le faire dans tous les domaines qui concernent directement les salariés dans le cadre de leur contrat de travail : la formation, l'assurance chômage, la retraite complémentaire, les accidents du travail et les maladies professionnelles.»

« Nous réclamons dans le domaine de la santé une nouvelle architecture et nous excluons d'y tenir à nouveau un rôle avant que n'ait été définie et mise en œuvre la réforme réclamée par tous, et à laquelle nous sommes prêts à contribuer.»

« Il n'y a aucune raison que la France soit la seule en Europe à ne pas accepter, dans un cadre de liberté, de prolonger la durée des cotisations, autrement dit le rôle des salariés seniors dans l'entreprise. Pour ces derniers nous sommes prêts à examiner la manière dont ils pourraient continuer leur mission dans les entreprises et non plus les quitter prématurément.»

« C'est dans le domaine fiscal que les engagements doivent être tenus pour rendre vraiment son attractivité au territoire français. Aligner les prélèvements sur la moyenne européenne d'ici la fin du quinquennat, c'est votre objectif. Profiter de la politique de décentralisation qui est initiée pour mettre un terme à la taxe professionnelle.»

« Débrider notre économie, c'est accepter de faire la différence entre une politique des salaires et une politique des revenus. La prime à l'emploi, soit ; non à la hausse programmée et démesurée du SMIC.»

du MEDEF démarre sur les « chapeaux de roues » puisque ce sont environ 2 000 chefs d'entreprise qui assistent à ce forum.

2001 (2 novembre) :
MEDEF International :
Ernest-Antoine Seillière au Japon.
L'attractivité du site France en question.

2001 (14 novembre) :
Forum de Clermont-Ferrand : « Concilier au mieux l'entreprise, l'homme et l'environnement ».

2001 (19 novembre) :
Forum de Lille :
« Développer l'esprit d'initiative et d'entreprise ».

2001 (20 novembre) :
Forum de Strasbourg :
« Réformer la protection sociale ».

2001 (4 décembre) :
Forum de Nantes : « Pour un vrai renouveau du dialogue social ».

2001 (12 décembre) :
MEDEF International :
Assemblée générale.
Le ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, et 50 ambassadeurs étrangers en poste à Paris sont présents : « La situation internationale actuelle ; conséquences et perspectives pour les entreprises françaises ».

2001 (13 décembre) :
Forum de Marseille :
« Améliorer l'attractivité de la France ».

2002 (9 janvier) :

Forum de Champs-sur-Marne : « L'entreprise et les risques ».

2002 (15 janvier) :

Congrès exceptionnel du MEDEF à Lyon. Plus de 2000 patrons adoptent huit résolutions qui seront soumises aux candidats à l'Élysée.

2002 (19 février) :

Ernest-Antoine Seillière souhaite que le prochain quinquennat soit « celui de la réforme, du changement et de l'adaptation de notre pays ».

2002 (25 mars) :

Sondage IPSOS montrant que les Français appuient le droit d'ingérence revendiqué par le MEDEF dans le débat public (à 59%), ainsi que nombre des propositions de l'organisation patronale. Ernest-Antoine Seillière déplore le manque d'audace des candidats à la présidentielle.

2002 (5 avril) :

Propositions du MEDEF pour développer le goût d'entreprendre et la création d'entreprise et pour libérer la croissance et assurer la pérennité des PME.

2002 (6 mai) :

Félicitations d'Ernest-Antoine Seillière à Jacques Chirac pour sa réélection à la Présidence de la République.

2002 (21 mai) :

Ernest-Antoine Seillière

« Débrider notre économie, c'est s'attaquer à la question de la continuité des services publics dans les conflits sociaux. »

« Monsieur le Premier ministre, vous avez devant vous une tâche urgente et lourde. Mais les conditions politiques sont réunies pour la mener à bien. Le chef de l'ÉTAT a bénéficié d'un immense soutien lors de son élection, vous avez formé un gouvernement compétent et habile, et son chef est populaire, vous disposez d'une majorité forte et unie, vous n'avez pas, circonstance exceptionnelle dans notre pays, d'échéances électorales à l'horizon. »

Assemblée générale du MEDEF du 2 janvier 2004. Discours d'Antoine-Ernest Seillière (extraits)

« 2003 aura été aussi l'année du développement de la Refondation sociale. Nous l'avons lancée en 2000 pour affirmer un nouveau rôle pour le dialogue social, pour le contrat.

Eh bien les résultats sont là!

Le dialogue social, hier menacé par l'envahissement de la loi, s'est affirmé. Il est maintenant le chemin reconnu pour moderniser notre pays.

Et nous l'avons fait vivre intensément:

– Nous avons réformé, avec les syndicats réformistes, l'assurance-chômage et le régime des intermittents, dont les excès sont maintenant partout reconnus.

– Nous avons réformé avec les mêmes le régime général des retraites à partir de l'allongement de la durée de cotisation, et réformé les retraites complémentaires pour en assurer l'équilibre jusqu'en 2020.

– Nous avons réformé avec tous les syndicats la formation professionnelle en créant de nouveaux droits et en maîtrisant les coûts.

– Nous avons obtenu une première étape essentielle dans la modernisation de notre système de négociations collectives en privilégiant l'accord d'entreprise dans la négociation.

Entre le MEDEF qui porte la réforme, le syndicalisme réformiste et le Gouvernement qui

entame la réforme, on peut espérer un partenariat pour moderniser la France.»

« En ce début d'année, le Gouvernement a reçu du Chef de l'État une feuille de route pour ouvrir de nouveaux chantiers :

– Supprimer la taxe professionnelle, l'impôt « imbécile » qui taxe l'investissement et l'emploi, et décourage l'attractivité de notre territoire.

– Introduire le service minimum dans les transports publics pour mettre fin aux scandaleuses atteintes à la liberté du travail.

– Réformer le code du travail. Il empile, vous le savez, les contraintes, les contrôles comme si on s'acharnait à vouloir décourager l'embauche.

– Réformer l'assurance-maladie pour en assurer la pérennité en mettant fin aux dysfonctionnements qui nous ont conduits à renoncer à participer à sa gestion.

Nous serons vigilants pour que ces réformes, que le Gouvernement juge nécessaires, interviennent avant la fin du premier semestre, comme promis ? »

« Mais nous sommes encore loin du compte :

– La réforme des 35 heures n'a été qu'esquissée et les lois qui les imposent sont toujours là et bien là ; elles sont économiquement néfastes, financièrement insupportables, socialement discutables. 41 % des Français en demandent aujourd'hui la suppression.

Nous voulons obtenir que chaque entreprise puisse négocier librement son temps de travail, le nombre de ses heures supplémentaires et leur rémunération. Il faut que ceux qui veulent gagner plus puissent travailler plus ! Ces lois minutieuses, nous sommes les seuls au monde à les subir.

– La réforme de l'État n'a pas commencé. Pas de réduction de son train de vie, de ses déficits. Les prélèvements sont toujours records. Réduire la dépense publique, c'est assurer la croissance et freiner le départ des capitaux, des talents. Il le faut !

La mondialisation pousse à la délocalisation. Nous nous mobiliserons dans les régions pour donner aux entrepreneurs des raisons d'y résister, mais il faut pour cela alléger les charges, c'est-à-dire réduire les prélèvements, donc la dépense publique.

reçu à Matignon par le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

2002 (24 juin) :

Les propositions du MEDEF pour « Réussir la mondialisation ».

2002 (26 juin) :

« Convention sur l'avenir de l'Europe : les propositions » du MEDEF.

2002 (9 au 13 juillet) :

Ernest-Antoine Seillière au Canada.

2002 (28 au 30 août) :

Université d'été du MEDEF : « Entreprendre dans un monde d'incertitudes ».

2002 (23 septembre) :

Rapport Bouton : « Pour une meilleure gouvernance des entreprises cotées ».

2002 (9 octobre) :

Yves-Thibault de Silguy, Président du comité de politique européenne du MEDEF, présente ses propositions pour « Réussir l'élargissement ».

2002 (11 octobre) :

Lancement de la campagne prud'homale : « Employeurs mêlez-vous de vos oignons ».

2002 (14 au 18 octobre) :

3^e édition de la Semaine Ecole-entreprise.

2002 (17 octobre) :

Création de l'AERES (Association Française pour la Réduction de l'Effet de Serre).

2002 (24 octobre):

À l'issue de la série d'entretiens avec les syndicats engagée le 27 septembre, Ernest-Antoine Seillière affirme : « Nous allons reprendre de façon nourrie le dialogue social. »

2002 (28 octobre):

Ernest-Antoine Seillière et Gilbert Costes signent une charte : « Pour une justice consulaire de qualité ».

2002 (5 novembre):

Denis Kessler démissionne de son poste de vice-président délégué du MEDEF pour prendre la présidence du groupe SCOR.

2002 (19 novembre):

Ernest-Antoine Seillière annonce sa candidature pour un nouveau mandat.

2002 (20 novembre):

Propositions du MEDEF sur l'industrie touristique.

– Il manque enfin d'encourager puissamment l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise, la transmission d'entreprise. Nous saluons les premières mesures de la loi Dutreil mais il faut aller beaucoup plus loin pour harmoniser la fiscalité du patrimoine avec celle des autres pays de l'Europe. Nous avons en France une situation à la limite du tolérable et nous ne pouvons prétendre être en compétition avec les autres pays européens en étant aussi injustement taxés.

Toutes les questions que je viens d'évoquer vont maintenant vous être présentées par nos responsables et nos négociateurs.

Nous portons au MEDEF les valeurs fortes des 700 000 entreprises de toutes tailles, tous métiers, toutes régions, que nous rassemblons :

- l'innovation–le risque–le progrès
- le travail–l'équipe–la solidarité
- la formation–la promotion–la réussite

Nous sommes conscients du rôle sociétal des entreprises de France : l'éthique, la transparence ; le respect de la dignité humaine et de l'environnement ; l'égalité entre les hommes et les femmes au travail ; l'égalité entre les origines géographiques et les cultures. Voilà nos valeurs. Elles portent nos projets d'entreprise.

Nous aurons cette année deux consultations électorales. Prenez pleinement votre place dans la cité pour les faire connaître et les promouvoir.

Nous en sommes fiers, et fiers d'être entrepreneurs ! »

Déclaration sur l'Europe 1^{er} mai 2004: L'Europe des 25: un élargissement avant l'approfondissement ?

« En cette année de profonde transformation de l'Union européenne, le MEDEF souhaite, comme il l'a fait solennellement à l'occasion de son Assemblée générale à Lille en janvier dernier, réaffirmer son engagement pour le succès des réformes institutionnelles entreprises. La réussite de l'Europe reposera d'abord sur sa compétitivité, c'est-à-dire sur sa capacité à relever son potentiel de croissance et d'emplois.

Le passage à 25 va permettre de redonner de l'air à l'Europe, en créant de la croissance supplémentaire chez les nouveaux venus. Elle constituera également un électrochoc positif pour les pays en mal de réforme, et notamment la France, qui vont faire face à une concurrence accrue. Cette arrivée de dix nouveaux membres rend indispensable une nouvelle gouvernance de l'Europe: l'élargissement est toujours allé de pair, dans l'histoire de l'Europe, avec l'approfondissement. Alors ne perdons surtout pas cette saine habitude et réformons au plus vite l'organisation de l'Europe. »

Du MEDEF à l'UNICE et la Table ronde des industriels : imposer le néolibéralisme comme projet de société

Dans le précédent numéro de La Pensée [n° 339] nous avons mis en exergue, à partir des écrits du MEDEF, l'inlassable travail idéologique de celui-ci pour remodeler en profondeur la société française.

Cette offensive, complètement liée au mouvement du capital dans sa phase contemporaine, s'inscrit dans les efforts du patronat européen pour faire de la construction européenne un instrument permettant de répondre aux besoins du capital.

Outre des centaines de lobbies agissant à Bruxelles, deux organismes sont particulièrement actifs et performants : il s'agit de l'UNICE et de L'ERT.

L'Unice (*Union of Industrial and Employers'Confederation of Europe*) regroupe aujourd'hui 39 confédérations d'industriels et d'employeurs (dont le MEDEF pour la France) provenant de 31 pays d'Europe. Comme elle l'écrit elle-même, sa « mission prioritaire est d'améliorer la compétitivité de toutes les entreprises en Europe et de veiller à ce que leurs intérêts soient entendus, compris et pris en compte ».

Elle siège en tant que telle dans toute une série de commissions gravitant autour des instances décisionnelles de l'Union européenne. Depuis 1991 elle possède le statut d'interlocuteur social et a donc la possibilité de conclure des accords collectifs pouvant s'appliquer dans l'ensemble de l'UE. Traversée elle-même de confrontations d'intérêts qui verront au tournant des années 1980 l'influence des multinationales devenir décisives dans ses orientations, elle influera dans son rôle sur les orientations néolibérales dans la construction européenne.

L'UNICE intervient sur chaque projet inscrit sur l'agenda communautaire. Elle effectue un travail de suivi et d'influence quotidiens sur une très grande quantité de sujets. Il ne s'agit pas de publier de vagues déclarations de principe. Ainsi une soixantaine de groupes de travail sont particulièrement actifs et travaillent à disséquer, amender, rédiger et diffuser des projets de directives précis : ceux qu'ils souhaiteraient voir appliquer¹. Ces moyens de pression sont d'autant plus efficaces que les instances politiques de décision encouragent, en multipliant les lieux de « partenariats » et « d'expertises », un mélange constitutif du système de pouvoir européen. Sans parler évidemment des va-et-vient qui voient les dirigeants patronaux devenir membres de la Commission européenne et inversement. On le voit, l'UNICE se concentre sur les débats et décisions à venir, en cours.

La Table ronde des industriels européens ou ERT (de l'anglais *European Roundtable of Industrialists*) se déploie quant à elle en lançant des débats à long et moyen termes. Son objectif est d'ailleurs avoué clairement sur son site web. Plus qu'un simple groupe de pression parmi d'autres cherchant à tirer bénéfice du processus d'intégration européenne, l'ERT a été créé avec la ferme intention de relancer la construction européenne et de l'orienter en faveur des préférences des entreprises multinationales européennes. Depuis 20 ans elle tente et avec succès d'orienter les propositions de la Commission européenne. C'est un acteur essentiel qui aura été pour beaucoup dans les décisions de l'Acte unique, du Traité de Maastricht ou du lancement de l'Euro. Ses moyens essentiels sont la publication de rapports (un ou deux par an) et les contacts directs avec les membres de la Commission et ceux des gouvernements des États membres de l'Union européenne.

Cyrille Oyharabal, dans un mémoire de DEA intitulé : « l'UNICE, la voix des entreprises en Europe » publié en 2002, notait que le lobbying pour la mise en œuvre du marché unique – « une course de fond victorieuse » selon le Bulletin de l'Unice spécial 40 ans – en référence au suivi des quelque 300 directives nécessaires à l'achèvement du marché intérieur avant 1992 – ou celui en faveur de l'élaboration du Livre Blanc de la Commission sur la Croissance, la compétitivité et l'emploi de 1993 furent deux exemples concrets de ce partage des rôles : initiative à long terme de l'ERT – influence au quotidien de l'UNICE. Il illustre ainsi l'articulation à l'œuvre des forces militantes avec les moyens considérables qu'elles se sont données et ceux attribués par les pouvoirs politiques européens pour un remodelage des sociétés constituantes de l'ensemble européen. Un remodelage dont la matrice est le néolibéralisme et que le projet de Constitution voudrait statufier.

Qui sont les membres de UNICE ?

Les membres de UNICE sont les fédérations nationales centrales d'entreprises des 30 pays où elles sont établies. Les entreprises ne peuvent être des membres directs de UNICE, mais l'organisation compte un groupe d'appui au sein duquel les entreprises ont la possibilité d'accompagner les objectifs de UNICE de diverses façons.

Comment UNICE est-elle financée ?

Pour ce qui est des fonds nécessaires à son fonctionnement, UNICE les retire exclusivement des cotisations payées par les fédérations membres (de loin la plus grande part) et des forfaits versés par le groupe d'appui évoqué ci-dessus.

Combien de personnes travaillent à UNICE ?

Le personnel permanent du QG compte environ 45 personnes. Il faut y ajouter les représentants des fédérations membres délégués auprès de la soixantaine de groupes de travail qui examinent les dossiers relevant de leurs domaines de compétence (environ 1 200 experts).

Quelques noms de dirigeants de multinationales membres de La Table ronde des industriels européens : Thierry Desmarest (**Total**), Jean Louis Beffa (**Saint Gobain**), Philip Watts (**Royal Dutch/Shell**), Peter Brabeck-Letmath (Nestlé), Kaiuwe Ricke (**Deutsche Telecom**), Louis Schweitzer (Renault), Leif Johansson (Volvo), Jean René Fourtou (Vivendi), Henrich v. Pierer (**Siemens**), Marco Tronchetti Provera (**Pirelli**), Niels S. Andersen (**Carlsberg**), Antony Burgmans (**Unilever**), Gérard Mestrallet (**Suez**), Gérard Kleisterlee (**Royal Philips Electronics**), Peter Sutherland (**BP**), Jürgen Weber (**Deutsche Lufthansa**), etc.

Poursuivant la méthode que nous avons utilisée dans le numéro précédent de *La Pensée* nous livrons à votre curiosité les propos circulant dans les six derniers bulletins internes de l'UNICE. Ils illustrent le travail à l'œuvre du capital pour ajuster les décisions politiques émanant des pouvoirs décisionnels européens à ses besoins immédiats et de long terme.

UNICE@NEWS JUIN 2004

UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE

Le 18 juin, le Conseil européen donnait le feu vert à un nouveau Traité constitutionnel pour l'Union européenne – une étape importante dans la construction permanente de l'Europe. Pourtant, il reste beaucoup à faire. Les gouvernements des Vingt-cinq doivent faire ratifier ce traité, que ce soit par le parlement national ou par référendum, en soulignant combien des fondements politiques solides sont souhaitables pour réaliser les avantages d'un marché intérieur qui peut être bien plus performant qu'il ne l'est aujourd'hui. UNICE a évalué positivement cette nouvelle Constitution, car elle y voit la base nécessaire pour renforcer la compétitivité de l'Europe, son adaptabilité au changement structurel et ses perspectives pour renforcer les économies européennes et réaliser pleinement le potentiel de l'UEM ; pour réussir l'élargissement de l'UE sans distorsion du marché intérieur ; pour renforcer le poids économique de l'Europe sur la scène internationale. Le Traité constitutionnel n'est pas une fin en soi, mais une condition indispensable à la prospérité des citoyens d'Europe.

Le sommet européen fut décevant sur un point : la désignation d'un nouveau président pour la Commission européenne a été reportée. Nous ne pouvons qu'espérer que la question soit réglée rapidement, avant le 30 juin et la fin de la présidence irlandaise.

Juin, c'était aussi le mois des élections au Parlement européen, et le plus faible taux de participation jamais enregistré pour ce suffrage. Comme pour le Traité constitutionnel, cela souligne d'autant plus la nécessité, pour les chefs de file politiques, d'agir pour promouvoir une vision positive de l'Europe.

Ces élections sont le signal de départ d'un nouveau cycle politique qui nous mènera jusqu'en 2009. Pour la stratégie de Lisbonne, cette même période sera la deuxième mi-temps, et il n'y en aura pas de troisième : ça passe ou ça casse – et les nouveaux chefs de file de l'UE portent une lourde responsabilité dans le succès à assurer. En vue de promouvoir un tel succès, le Conseil des présidents de UNICE adoptera prochainement un mémorandum centré sur la compétitivité, cruciale pour l'Europe. Ce message sera adressé à tous les décideurs européens le 9 septembre 2004.

Philippe de Buck,
Secrétaire général

Conseil des 17 et 18 juin : évaluations des conclusions

Après de longues discussions et grâce aux énormes efforts de la présidence irlandaise, les Vingt-cinq sont parvenus à un accord sur le traité constitutionnel de l'UE, ce à quoi les entreprises applaudissent : le

traité constitutionnel fournit en effet la base nécessaire pour renforcer la dimension « compétitivité » de l'Europe, son adaptabilité au changement et les perspectives d'emploi. UNICE regrette d'un autre côté que le Conseil n'ait pu dégager un accord sur le nouveau président de la Commission européenne. Elle insiste dans ce cadre sur la nécessité de nommer, dans la nouvelle Commission, un vice-président en charge de la compétitivité.

La viabilité des systèmes de soins de santé devrait être une préoccupation majeure pour l'UE

La Commission européenne a récemment publié une communication proposant l'application de la méthode ouverte de coordination au domaine des soins de santé et des soins de longue durée, et envisageant à cette fin la fixation d'objectifs communs pour l'UE, articulés autour de trois principes : l'accessibilité des soins, la qualité des soins, la viabilité financière. Le Comité de la protection sociale (CPS) du Conseil examine en ce moment les propositions de la Commission. À la veille de la réunion du CPS du 10 juin, les partenaires sociaux européens ont rencontré le comité pour lui faire part de leurs points de vue sur la communication. Lors de cette rencontre, UNICE a transmis les observations préliminaires suivantes. Alors que l'organisation des systèmes de soins de santé et de soins de longue durée demeure une responsabilité nationale, assurer la viabilité financière de ces systèmes justifie une certaine coordination des réformes au niveau de l'UE. Les employeurs européens acceptent les trois grands principes, mais ils insistent pour qu'ils reflètent pleinement le fait que la viabilité financière doit rester l'objectif n° 1 de la coordination des réformes. À cet égard, UNICE est inquiète de constater que certaines propositions de la Commission ne tiennent pas suffisamment compte de cette préoccupation.

Participation au symposium public de l'OMC

À l'occasion du symposium public annuel de l'OMC, qui se tenait du 25 au 27 mai 2004 sur le thème « le multilatéralisme à un carrefour », UNICE et la confédération de l'industrie allemande BDI ont organisé un panel de discussion, pour tâcher de savoir si l'OMC demeure la priorité des entreprises en matière de politique commerciale. Les représentants des diverses parties du monde ont débattu du multilatéral opposé au bilatéral. Le panel a conclu que l'OMC doit rester la priorité des entreprises, mais qu'il sera difficile de conserver l'appui du monde des affaires si les négociations avancent trop lentement

« Tout ça, c'est à cause du marché intérieur »

Ainsi que nous en informions nos lecteurs dans une précédente édition, plusieurs fédérations membres de UNICE, réunies au sein du groupe de travail « Marché intérieur et libre circulation des marchandises », ont mené au cours des douze mois écoulés une enquête auprès de plus de 200 entreprises (dont deux tiers de PME) pour tenter de savoir si les entreprises bénéficient

pleinement ou non du marché intérieur. Les résultats de cette enquête viennent d'être publiés, dans un rapport intitulé « It's the Internal Market, stupid! » (« tout ça, c'est à cause du marché intérieur, voyons! »), et sous-titré « enquête sur les obstacles commerciaux dans l'Union européenne ». Le rapport a pour objectif de relayer un message urgent aux gouvernements de l'UE, aux nouveaux commissaires et députés européens, à savoir, pour paraphraser le slogan électoral de Bill Clinton, « c'est la faute du marché intérieur, voyons! » Le rapport, qui diffère d'autres enquêtes en ce sens qu'il s'appuie sur des études de cas plutôt que des analyses statistiques, indique qu'aujourd'hui, plus de dix ans après la naissance du marché intérieur, les entreprises continuent à rencontrer des obstacles qui entravent la libre circulation des biens et des services dans tout le marché intérieur élargi (l'Espace économique européen) et que les décideurs semblent constamment éprouver des difficultés à agir pour améliorer la situation. Le rapport commence par une histoire, imaginant ce que pourrait être la situation en 2015 si les lacunes constatées aujourd'hui ne sont pas comblées. Il se termine sur la question que se pose son anti-héroïne fatiguée, Anna Smith : « N'aurait-il pas mieux valu suivre l'idée initiale d'un marché intérieur avec des règles communes ? ». C'est aussi la conclusion des auteurs du rapport. Mais contrairement à la conclusion d'Anna Smith, le groupe de travail « Marché intérieur » de UNICE est convaincu qu'il y a encore le temps de faire quelque chose pour assurer un marché intérieur avec des règles communes. Cependant, le message qui ressort de l'enquête est très clair, et d'autant plus pertinent que l'UE compte désormais 25 membres : « Il faut agir pour renforcer le marché intérieur et faire en sorte que, dans ce marché, les entreprises puissent naître et sont encouragées à croître, sans être gênées par des obstacles et entraves réglementaires à la libre circulation des services et des produits. »

Esprit d'entreprise & PME

POUR LES PME, L'INNOVATION EST UNE CLEF DE LEUR COMPÉTITIVITÉ. UNICE était présente au symposium des entreprises organisé du 3 au 5 juin 2004 à Istanbul dans le cadre de la conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites entreprises et l'esprit d'entreprise. Elle y a présenté les principales conditions nécessaires pour que les PME adoptent les innovations technologiques et puissent ainsi gagner et conserver un avantage concurrentiel. Les gouvernements doivent entre autres : – augmenter les dépenses publiques de recherche et développement ; – intensifier les transferts de connaissances et de technologies en réformant les systèmes universitaires dans le sens d'une recherche plus axée sur l'innovation et davantage associée à des partenariats de recherche entre l'université et l'entreprise ; – laisser place à une main-d'œuvre qualifiée et flexible, pour éviter une main-d'œuvre qualifiée pour des emplois qui n'existent plus et incapable de répondre aux emplois disponibles ; – encourager la création de grappes et réseaux de PME qui, entre autres avantages, faciliteront l'accès des PME à la connaissance.

UNICE@NEWS JUILLET 2004

MESSAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Ce mois-ci, pour célébrer l'élargissement, UNICE et BOSMIP (les organisations d'entreprises en tant qu'acteurs de l'intégration du marché unique) ont organisé une réunion entre le commissaire Verheugen, huit des commissaires des nouveaux États membres et les chefs de file des fédérations membres de UNICE de 27 pays. Cet événement avait pour but d'établir des contacts personnels mais aussi de discuter des moyens de remettre l'Europe sur les rails de la compétitivité

Philippe de Buck,
Secrétaire général

Jeu d'équipe

Le jeu d'équipe est essentiel pour l'Europe. Avec M. Barroso pour capitaine, une nouvelle équipe de commissaires sera constituée et M. Barroso sera appelé à faire ce que l'on attend de tout entraîneur performant, de tout chef de file : mettre la bonne personne à la bonne place, afin de déployer les talents disponibles de manière optimale. Il devra aussi mener son équipe, faire en sorte que le jeu de cette équipe soit supérieur à la somme des individus qui la composent – en ayant le courage de faire preuve d'ambition. L'ambition, dans ce monde en pleine globalisation, d'éveiller le géant européen, de le préparer aux réformes pour qu'il relève les défis du monde, tout en recueillant l'intérêt du public, ses supporters. Ceux-ci doivent être convaincus que l'Europe peut se transformer en une équipe gagnante, victorieuse dans la compétition internationale. Il est vital d'atteindre le public : c'est l'un des défis les plus importants pour les chefs de file politiques d'aujourd'hui. L'Europe doit devenir une équipe, dotée de l'apport ambitieux des nouveaux joueurs que sont les nouveaux États membres. Ces derniers connaissent le jeu : ils ont montré ce qu'il en est des réformes, et on peut en attendre de nouveaux stimuli. Espérons que le Conseil européen, de même que le Parlement européen nouvellement élu seront capables de performances qui s'inscrivent dans un réel esprit d'équipe européen. Capables de surmonter les différences nationales pour privilégier l'intérêt européen commun. La présidence néerlandaise poursuivra les travaux fructueux de ses prédécesseurs irlandais. Nous pouvons compter qu'elle le fera dans le même esprit de coopération, qu'elle servira l'équipe européenne et, espérons-le, qu'elle marquera des buts dans les filets de la compétitivité. C'est dans l'intérêt de l'Europe de demain, pour sa croissance, ses emplois, sa prospérité.

par Jan Karel Bout,
délégué permanent

Ce que les entreprises européennes attendent de la présidence néerlandaise

Le 7 juillet dernier, soit quelques jours après le début de la présidence néerlandaise, UNICE a eu l'occasion d'adresser le message des entreprises européennes aux autorités des Pays-Bas. Jürgen Strube, président de UNICE, Jacques Schraven, président de la fédération des entreprises néerlandaises VNO-NCW et vice-président de UNICE, et Philippe de Buck, Secrétaire général de UNICE, ont en effet rencontré le Premier ministre des Pays-Bas, Jan Peter Balkenende, et le ministre néerlandais des Affaires économiques et co-président du Conseil « Compétitivité » pour les six mois à venir, Jan Brinkhorst.

UNICE a résumé son message par le slogan « il faut faire mieux! » – en matière de gouvernance, de réglementation et de communication. UNICE soutient la présidence néerlandaise, qui place la compétitivité au cœur de ses priorités. Elle estime qu'en ce domaine, le Conseil « Compétitivité » joue un rôle fondamental : cette institution doit être la référence de l'Union européenne en ce qui concerne la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne, elle doit coordonner et évaluer les décisions des autres formations du Conseil qui touchent à la compétitivité.

L'UNICE discute des enjeux de l'Europe avec les nouveaux commissaires

Dans le cadre du projet BOSMIP (*Business Organisations as Single Market Integration Players*, c'est-à-dire les organisations d'entreprises en tant qu'acteurs de l'intégration du marché unique), qui bénéficie du soutien financier de la Commission européenne, les chefs de file des fédérations membres de UNICE de 27 pays, sous la conduite du président de UNICE, Jürgen Strube, ont rencontré le 8 juillet le commissaire Verheugen et huit commissaires des nouveaux États membres : P Balasz, J. Borg, J. Figel, D. Grybauskaitė, S. Kallas, S. Kalniete, M. Kyprianou et P. Telicka.

Avant la nouvelle législature, donc, tous les participants ont discuté de deux grands thèmes. Premièrement, l'Union européenne dans un monde concurrentiel : que faut-il faire pour ramener l'Europe sur la voie de la compétitivité et y créer croissance, prospérité et emplois ? Deuxièmement, l'Union européenne dans les années à venir : comment l'Europe devrait-elle évoluer ? Comment devrait-elle renforcer sa position et son influence dans le monde ? Quelles perspectives financières pour 2007-2013 ?

Les participants ont appelé les commissaires à libérer le potentiel de l'Europe et à s'abstenir de prendre des initiatives qui entraveraient la compétitivité de l'UE. Les commissaires ont souligné la nécessité d'une Europe compétitive, pour le bénéfice des citoyens.

Appel à une révision rapide de la directive sur le temps de travail

La rencontre entre les partenaires sociaux et la troïka qui précède traditionnellement le Conseil informel « Affaires sociales » s'est tenue le

8 juillet à Maastricht. L'objectif était de discuter de l'agenda pour la politique sociale européenne pour 2006-2010.

UNICE a souligné à cette occasion que l'objectif principal du nouveau programme devait être l'achèvement de la stratégie de Lisbonne. Les employeurs estiment que, dans la stratégie européenne pour l'emploi, il manque toute une section sur la promotion des offres d'emploi par les employeurs. Sachant que 40 % de la charge administrative trouvent leur source dans les décisions de l'UE, la complexité des exigences administratives, qui a été sous-estimée, fait obstacle à la croissance de l'activité économique et de l'emploi. Il faut conserver la priorité au renforcement de l'attrait financier du travail par la résolution des problèmes structurels posés par les pièges du chômage. Quant aux réformes de la protection sociale, UNICE est d'avis que l'UE ne devrait pas rechercher de solutions uniformes, mais jouer un rôle de catalyseur du changement; elle a souligné à ce propos l'importance de la viabilité financière et l'intensification des pressions pour une solution au défi d'une réforme des retraites et retraites anticipées, ainsi que les réformes dans les soins de santé. Pour progresser dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale, l'instrument le plus adéquat est la méthode ouverte de coordination qui, par sa nature même, s'intègre bien dans la vision de Lisbonne.

Les participants ont également consacré un certain temps à discuter d'une question brûlante : la révision de la directive sur le temps de travail. Après confirmation du fait que les partenaires sociaux n'ont pas l'intention d'engager des négociations sur le sujet, la réunion s'est terminée sur un appel largement soutenu à la Commission pour qu'elle présente une proposition dès que possible. Le commissaire Dimas a répondu que ce serait chose faite à la fin du mois de septembre 2004.

Révision de la directive sur les cancérigènes : réponse de UNICE à la consultation des partenaires sociaux européens

En avril dernier, la Commission européenne a engagé la consultation des partenaires sociaux sur la possibilité de revoir la directive du Conseil 90/394/CE et d'en étendre le champ d'application.

Dans sa réponse, UNICE souligne qu'une protection efficace des travailleurs contre les cancers professionnels mérite une attention constante. Elle rappelle qu'une révision des valeurs limites d'exposition professionnelle (OELV) pour les substances actuellement couvertes par la directive, ainsi que la fixation de nouvelles OELV pour les cancérigènes et mutagènes dans ce cadre, doivent reposer sur de nouvelles preuves scientifiques solides et tenir compte des aspects socio-économiques et de facteurs de faisabilité.

UNICE indique également qu'elle n'est pas favorable à certaines des suggestions faites par la Commission, et qu'elle s'oppose par exemple à :

– l'extension du champ d'application de la directive aux substances toxiques pour la reproduction, étant donné que ces substances sont déjà couvertes par la directive sur les agents chimiques et seront mieux traitées dans ce cadre ;

– l’inclusion dans le champ d’application de la directive d’agents tels que le rayonnement solaire, la fumée de tabac ambiante, la silice cristalline, les vapeurs de diesel ou les produits de désintégration du radon, car ces agents nécessitent des approches différentes de celle offerte par la directive ou par la voie législative en général.

OMC

Le 29 juin 2004, une petite délégation de UNICE conduite par le président du groupe « OMC » de UNICE, Jacques Desponts, et le vice-président de ce groupe, Reinhard Quick, a rencontré M. Supachai Panitchpakdi, directeur général de l’OMC, S.E. Oshima du Japon, président du Conseil général de l’OMC, et quelques membres clés de l’OMC. À cette occasion, UNICE a exprimé les préoccupations des entreprises européennes devant l’absence de progrès dans les négociations du Programme de Doha pour le développement (PDD) et rappelé leurs objectifs pour la réunion du Conseil général de juillet, qui devrait remettre les négociations du PDD sur les rails pour la phase finale des négociations. À Genève, UNICE a fait connaître ses préoccupations en particulier aux membres de l’OMC concernant l’état d’avancement des négociations sur l’accès aux marchés pour les produits industriels (NAMA). Ce dossier est l’une des trois priorités de UNICE pour le PDD, les deux autres étant la libéralisation des services et un accord sur la facilitation des échanges. UNICE craint que les propositions NAMA à Genève n’aboutissent à un accord qui ne rencontre pas les objectifs NAMA de l’UNICE en termes de réductions tarifaires et non tarifaires. Elle a écrit en ce sens à M. Peter Carl, Directeur général de la DG Commerce.

Future politique de l’UE à l’appui de la recherche : réaction de UNICE à la communication de la commission

La Commission a présenté, le 16 juin, une communication fort attendue et retardée sur la future politique de l’Union européenne en matière de soutien à la recherche. Réuni le 21 juin, le groupe de travail « Recherche et innovation technologique » de UNICE a décidé de faire connaître son avis sur cette communication au Conseil informel « Compétitivité » qui se tenait du 1^{er} au 3 juillet, en passant par la présidence néerlandaise.

La déclaration contient plusieurs messages clés. Entre autres, si UNICE accueille favorablement l’importance accordée à la politique UE de soutien à la recherche, il faut s’attacher davantage à assurer que la recherche et l’innovation stimulent et alimentent la croissance de l’économie européenne et la compétitivité de l’industrie européenne. À cet égard, il est jugé capital que l’industrie (les grandes entreprises comme les PME) soit un catalyseur important de l’innovation et, à ce titre, elle devrait être la cible première de la politique européenne de recherche et développement technologique.

Sachant cela, UNICE a souligné que la communication de la Commission se focalisait presque exclusivement sur la promotion de la recherche fondamentale et que, de ce fait, il faudrait pour UNICE mettre davantage l’accent sur deux points. D’abord, la résolution du « paradoxe européen » : la

recherche publique européenne est excellente, tant en quantité qu'en qualité, mais les résultats de cette recherche ne réussissent pas la transition de la recherche à des produits et services commercialement viables. Ensuite, il convient également de stimuler la recherche et l'innovation dans l'industrie elle-même.

UNICE @NEWS OCTOBRE 2004

CROISSANCE, EMPLOIS ET PROSPÉRITÉ – NOTRE AVENIR

Les travaux que mèneront la nouvelle Commission et le nouveau Parlement durant leur mandat—de 2004 à 2009—seront cruciaux, car ils détermineront si l'Europe relève ou non le défi de devenir la région la plus compétitive du monde pour 2010, comme l'ont annoncé ambitieusement les chefs de file de l'UE réunis en sommet à Lisbonne en 2000. Nous nous trouvons aujourd'hui presque à mi-parcours de ce calendrier, mais les progrès réalisés jusqu'ici sont lents. Partant de ce constat, UNICE a publié le 9 septembre dernier un nouveau rapport, « Business vision for Europe : growth, jobs and prosperity... for our future ». L'objectif premier de ce document, que vous retrouverez également « à la une », est d'appeler les nouveaux décideurs de l'Europe à être le moteur du changement, en leur faisant prendre conscience des préoccupations partagées par les milieux d'affaires de toute l'Europe et, plus important encore, en leur soumettant des propositions concrètes pour aller de l'avant. Le mieux légiférer et l'évaluation d'impact sur les entreprises n'en sont que deux exemples. Outre ce mieux légiférer, nous attirons également l'attention sur la nécessité d'une meilleure gouvernance. La compétitivité n'est pas le privilège du secteur privé ; le secteur public peut lui aussi bénéficier d'un allègement de son poids excessif. De plus, nous comptons que le Conseil « Compétitivité » jouera désormais un rôle plus prépondérant, en corrigeant les propositions législatives au regard de leur impact probable sur la santé économique de l'Europe. Une meilleure communication est également indispensable, afin que le projet européen puisse avancer avec l'appui de l'opinion publique, et non des seules élites à Bruxelles et dans les autres capitales. De l'avis de UNICE, une stratégie de communication pan-européenne est nécessaire, qui devrait être lancée par les institutions de l'UE, appliquée par les gouvernements nationaux et expliquer les éléments positifs de la stratégie de Lisbonne. Dernier point, la Commission a présenté dernièrement des propositions de révision du pacte de stabilité et de croissance. UNICE reste convaincue que ce pacte, tel qu'il fut conçu à l'origine, sert—ou devrait servir—de discipline utile et nécessaire aux gouvernements confrontés à des pressions constantes en faveur de dépenses accrues.

Philippe de Buck,
Secrétaire général

Soyez le moteur du changement !

Le 9 septembre dernier, lors d'une conférence de presse, le président de l'UNICE, Jürgen Strube, accompagné de cinq vice-présidents de UNICE,

Charles Krombach (FEDIL, Luxembourg), Ulysses Kyriacopoulos (SEV, Grèce), Peter Mitterbauer (IV, Autriche), Jacques Schraven (VNO-NCW, Pays-Bas) et Ernest-Antoine Seillière (MEDEF, France), a relayé le dernier message en date de UNICE : « Nous vous demandons d'être le moteur du changement. » Ce message s'adresse aux décideurs de la nouvelle Commission, aux députés du nouveau Parlement européen, mais aussi aux gouvernements des États membres. Les chefs de file du monde des affaires ont ainsi présenté au public leur rapport « Business vision for Europe : growth, jobs and prosperity... for our future », qui détaille les priorités des entreprises pour le nouveau cycle politique. « L'Europe a tout ce qu'il faut pour être compétitive, mais un tel potentiel ne s'exploite pas tout seul », confirme Jürgen Strube. « L'Europe doit évoluer pour y parvenir. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur les possibilités nouvelles offertes par les changements dans les institutions européennes pour la période 2004-2009, qui couvre aussi la deuxième moitié du calendrier de la stratégie de Lisbonne. » Dans son rapport, UNICE présente dans cette optique des recommandations claires, déclinées selon six domaines de la politique sur lesquels elle attire l'attention des décideurs : libérer l'énergie de l'entreprise, dynamiser l'innovation, délivrer le marché intérieur dans une Union de 25 membres et plus, améliorer le fonctionnement du marché du travail, rendre la politique environnementale plus efficace et effective, favoriser les échanges et les investissements internationaux.

Après les élections européennes

UNICE félicite tous les eurodéputés de leur élection au 6^e Parlement européen. Nous sommes convaincus que cette institution clé joue un rôle très positif en rapprochant l'Europe de ses citoyens. Rappelons que UNICE appelle depuis plusieurs années à combler dès que possible le déficit de communication de l'UE.

Le nouveau Parlement aura d'importantes décisions à prendre, surtout pour réaliser les objectifs de Lisbonne. Des dossiers tels que REACH, la directive sur les services, le temps de travail, le 3^e paquet ferroviaire, les initiatives de droit des sociétés ou les brevets logiciels peuvent faire une énorme différence pour la compétitivité de l'Europe. Nous voulons encourager tous les députés du PE à ne pas surcharger nos entreprises d'une bureaucratie inutile et de règles plus complexes qu'elles ne le sont déjà. UNICE et ses membres peuvent expliquer en quoi moins signifie souvent mieux, mais il appartient aux eurodéputés de prendre leurs responsabilités et de voter pour les bons amendements. UNICE organisera un vaste débat sur ces sujets, et d'autres encore, lors de sa 2^e Journée de la compétitivité qui se tiendra le 9 décembre dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles. Nous comptons que vous trouverez le temps de participer à ces discussions, pour que l'avenir de l'Europe soit plus clair.

Affaires sociales : échec de la commission à améliorer la flexibilité du temps de travail

La Commission européenne a publié ce 22 septembre une proposition de directive révisée sur le temps de travail. Cette proposition comprend des dispositions qui préoccupent fortement les employeurs. Il s'agit principalement des questions suivantes. La première est la période de référence pour le calcul du temps de travail hebdomadaire, qui reste fixée à quatre mois comme règle générale. La deuxième touche la clause dite « opt-out » (c'est-à-dire la possibilité de déroger à la règle des 48 heures hebdomadaires). La Commission paraît proposer qu'une convention collective soit une condition préalable à l'application d'une renonciation individuelle (excepté pour les entreprises non couvertes par ce type d'accord, ou celles qui ne disposent pas de représentation des travailleurs). En outre, les conditions d'application de cette clause ont été durcies d'une manière qui alourdirait la bureaucratie pour les entreprises, surtout les PME. De l'avis de UNICE, ces propositions sont loin de rencontrer les besoins des entreprises, qui souhaitent une plus grande flexibilité du temps de travail dans l'Union européenne élargie. Les employeurs européens demandent instamment que la période de référence, pour le calcul du temps de travail hebdomadaire, soit de douze mois en règle générale, avec une possibilité d'extension au-delà de douze mois par convention collective. En outre, les « opt-outs » devraient être expressément autorisés par voie de convention collective, en plus de la possibilité d'opt-out individuel.

Une nouvelle génération de programmes communautaires en matière d'éducation et de formation

L'UNICE accueille favorablement la proposition de la Commission de disposer, en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie, d'un programme unique, simple et plus flexible, qui rassemble les différents programmes d'éducation et de formation (Leonardo da Vinci, Erasmus, etc.) et qui puisse évoluer selon les changements dans l'économie et les besoins du marché du travail pouvant émerger durant la validité du programme (de 2007 à 2016). Cependant, les employeurs estiment qu'il ne suffit pas de simplifier et rationaliser la base juridique des instruments communautaires : si cet exercice est important, les employeurs appellent à une approche davantage centrée sur les résultats, pour assurer que les politiques d'éducation et de formation jouent leur rôle dans la mise en place d'une société de la connaissance compétitive et dynamique. Il reste à voir, notamment à travers la fixation des priorités annuelles et la gestion effective des ressources consacrées au futur programme, si ces bonnes intentions seront mises en pratique.

UNICE @NEWS NOVEMBRE 2004

L'UNICE appelle la nouvelle Commission à se faire l'instrument du changement.

La semaine dernière, l'UNICE publiait ses perspectives économiques d'automne, qui confirment que la reprise économique est en cours mais qui identifient également quelques risques, dont le moindre n'est pas que la croissance en Europe est largement tirée par les exportations, et non auto-alimentée. Le chômage reste désespérément élevé, la croissance modeste, ce qui explique la faible confiance des consommateurs – un pilier de moins pour soutenir l'économie. L'Europe a besoin, d'urgence, d'améliorer son potentiel de croissance en menant à bien les réformes nécessaires et en supprimant les éléments décourageant de travailler et créer des richesses. Les décideurs doivent faire preuve de détermination et mettre en œuvre la stratégie de Lisbonne pour plus de croissance, d'emplois et de prospérité.

À cet égard, nous plaçons de grands espoirs dans la nouvelle Commission qui doit entrer en fonction le 1^{er} novembre prochain. Lors de leurs récentes auditions devant le Parlement européen, les candidats commissaires ont démontré qu'ils voulaient aller de l'avant avec le programme pour la croissance, mentionnant quelques pistes : le modèle socio-économique européen doit être modernisé pour tenir compte des défis d'aujourd'hui. Mais le diagnostic ne suffit pas, il faut aussi appliquer les remèdes. Sur ce point, pour la Commission de M. Barroso, c'est à son jeu sur le terrain que nous verrons si l'équipe est bonne.

Philippe de Buck,
Secrétaire général

Position commune de UNICE sur les services

Alors que la proposition de directive sur les services dans le marché intérieur présentée par la Commission européenne entre dans une phase législative décisive au Conseil et au Parlement, UNICE a adopté une position commune sur le sujet, qu'elle a adressée mi-octobre aux institutions de l'UE.

De l'avis de UNICE, la création en Europe d'un secteur de services fort, tel qu'envisagé par la Commission, est cruciale pour la capacité de l'Europe d'atteindre les objectifs de Lisbonne d'une augmentation de la croissance et de l'emploi. Par conséquent, UNICE accueille favorablement l'initiative de la Commission, qui devrait entraîner l'élimination des obstacles administratifs inutiles aux échanges transfrontaliers de services, obstacles qui se sont avérés restreindre sévèrement le développement économique de l'Europe.

UNICE appuie globalement l'approche que la Commission a choisie pour promouvoir les échanges transfrontaliers de services et l'établissement transnational des prestataires. Combiner le principe du pays d'origine – sous réserve des dispositions dérogatoires – et la reconnaissance mutuelle à une

harmonisation ciblée et à une coopération administrative entre les autorités nationales offre en effet une base adéquate pour aborder les obstacles très divers observés dans les activités de services couvertes par la proposition de directive. Cependant, certaines clarifications sont nécessaires dans de nombreux domaines.

UNICE accueille favorablement les dérogations au principe du pays d'origine, en particulier pour les questions couvertes par la directive sur le détachement des travailleurs, bien que l'énoncé actuel puisse être mal interprété comme cherchant à en compromettre la mise en œuvre pratique.

De l'avis de UNICE, la disposition demandant aux États membres d'identifier et évaluer les réglementations nationales qui font obstacle à l'établissement et à l'offre transfrontaliers de services contribuera à plus de cohérence et à un pouvoir discrétionnaire moindre de la part des gouvernements nationaux lorsqu'ils doivent décider quelles règles sont nécessaires pour des raisons d'ordre public, de santé publique ou de sécurité.

Se basant sur sa position commune, UNICE est un interlocuteur actif des institutions de l'UE en vue de la mise en place d'un véritable marché intérieur des services. UNICE a été invitée et participera à une audition majeure sur le sujet, organisée par le Parlement européen le 11 novembre 2004.

« Play to win » – Bruxelles, 9 décembre 2004

Les entreprises ont toujours dû se montrer compétitives pour prospérer, mais sur le marché mondialisé d'aujourd'hui, cette compétitivité est cruciale pour leur survie même.

La Journée de la compétitivité de UNICE, c'est la manifestation des milieux d'affaires en faveur d'un climat qui permette aux entreprises de consacrer leur énergie à faire des affaires plutôt qu'à traiter une paperasserie inutile.

« Play to win » est le thème que nous avons retenu cette année. Les récents Jeux olympiques d'Athènes ont en effet montré que les athlètes européens peuvent défier n'importe qui dans le monde et remporter la victoire – ainsi qu'en témoigne le chiffre de 286 médailles pour l'Europe des vingt-cinq, contre 103 pour les États-Unis et 63 pour la Chine. Et pourquoi ne pouvons-nous faire de même dans le monde des entreprises ?

Les entreprises européennes possèdent le talent, la vision et la capacité de survivre et prospérer. Mais pour ce faire, un juste environnement doit être en place, qui libère le potentiel des entreprises et concrétise la vision de Lisbonne : plus d'emplois, plus de prospérité, un développement durable.

Tout cela, nous en discuterons lors de notre deuxième Journée de la compétitivité, le 9 décembre 2004 à Bruxelles.

Marchés publics : succès de la conférence de UNICE à Oslo

Nos lecteurs s'en souviendront, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2004, UNICE et sa fédération membre norvégienne, la NHO (Confédération des

milieux d'affaires norvégiens), en association avec Statoil ASA, accueillait dans la capitale norvégienne la conférence européenne 2004 sur les marchés publics « Le nouveau régime ».

Plus de 450 délégués ont pris part à cette conférence, pour y entendre des représentants des gouvernements, de la Commission européenne, du secteur public et du secteur privé les informer en long et en large de toutes les facettes du nouveau régime applicable aux marchés publics.

L'intervention d'Alexander Schaub, directeur général de la DG Marché Intérieur, fut d'un intérêt particulier, sur le thème « une contribution dynamique au marché intérieur européen ». La conférence a couvert bien d'autres thèmes, parmi lesquels l'essentiel du paquet législatif, les considérations sociales et environnementales, les marchés publics internes, les partenariats public-privé, les recours contre les infractions. Des ateliers parallèles ont examiné dans le détail d'autres questions encore : dialogue concurrentiel, centralisation des acquisitions et accords cadres, marchés publics électroniques, possibilités offertes aux PME par le nouveau régime.

La conférence fut un grand succès. Les débats, tout au long des séances plénières et des ateliers, furent animés, contradictoires et surtout riches en informations. Tous ceux qui ont pris part à la conférence en sont repartis en comprenant mieux ces questions complexes, et comment la nouvelle législation changera les choses.

L'esprit d'entreprise et la stratégie de Lisbonne

Le secrétaire général de UNICE, Philippe de Buck, était invité à participer, le 1^{er} octobre 2004 à Bruxelles, à une conférence co-organisée par le European Policy Centre et la European Confederation of Junior Enterprises.

La conférence s'est attachée aux aspects de l'esprit d'entreprise en Europe liés au programme de Lisbonne. Elle venait à point nommé pour Philippe de Buck, qui a pu se concentrer sur l'une des six priorités recommandées aux décideurs par UNICE dans son rapport « Business Vision for Europe » : la nécessité de libérer l'énergie de l'entreprise.

Un bon climat entrepreneurial dépendant de nombreuses conditions diverses, il s'est penché en particulier sur trois dimensions :

- développer l'éducation à l'esprit d'entreprise ;
- réduire la fiscalité et améliorer l'accès au financement ;
- mieux légiférer ou supprimer la paperasserie.

Créée en 1958, l'UNICE (*Union of Industrial and Employers' Confederation of Europe*) regroupe aujourd'hui 39 confédérations d'industriels et d'employeurs provenant de 31 pays d'Europe. Comme elle l'écrit elle-même, sa « mission prioritaire est d'améliorer la compétitivité de toutes les entreprises en Europe et de veiller à ce que leurs intérêts soient entendus, compris et pris en compte ».

Du MEDEF à Sarkozy : néolibéralisme et néoconservatisme ! *

Dans deux précédents articles nous avons mis en exergue l'intense travail idéologique effectué par le MEDEF et le patronat européen.

Dans celui-ci nous essayerons de montrer comment ce travail s'est inscrit dans un cycle relativement long, tout en pointant les évolutions les plus récentes – particulièrement celles qui ont amené à l'élection de Nicolas Sarkozy – et comment elles s'intègrent dans la contre-offensive néolibérale et néoconservatrice.

« Nous devons être en mesure de proposer un nouveau programme libéral qui fasse appel à l'imagination. Nous devons à nouveau faire de la construction d'une société libre une aventure intellectuelle, un acte de courage. Nous avons besoin de *leaders* intellectuels prêts à résister aux séductions du pouvoir et de la popularité et qui soient prêts à travailler pour un idéal. Quand bien même ses chances de réalisation seraient maigres, ils doivent avoir des principes chevillés au corps et se battre pour leur avènement même s'ils semblent lointains. La principale leçon qu'un libéral conséquent doit tirer des socialistes est que c'est leur courage d'être utopiques qui leur a valu l'approbation des intellectuels ainsi que leur influence sur le public. Ceux qui se sont souciés exclusivement de ce qui semblait réalisable dans un état donné de l'opinion se sont constamment rendu compte que tous leurs projets devenaient politiquement impossibles en raison de l'évolution d'une

* Article paru dans La Pensée, n° 356, octobre-novembre-décembre 2008

opinion publique qu'ils n'avaient rien fait pour guider. Si nous retrouvons cette foi dans le pouvoir des idées qui fut la force du libéralisme dans sa grande époque, la bataille n'est pas perdue. »

Hayek, 1949

« Au fond, j'ai fait mienne l'analyse de Gramsci : le pouvoir se gagne par les idées. C'est la première fois qu'un homme de droite assume cette bataille-là. »

Nicolas Sarkozy, Le Figaro, 17 avril 2007

Ce n'est pas par hasard si j'ai choisi de commencer cet article par ces deux citations. Elles illustrent la place qu'a prise la bataille idéologique – de grande ampleur et de longue durée dans le dispositif des forces se réclamant du capital ces dernières décennies.

Dans deux précédents articles j'avais mis en exergue les efforts concomitants du MEDEF et de la droite française ainsi que du Patronat européen pour exercer une influence majeure dans le débat politique et électoral. Dans celui-ci je m'appliquerai à démontrer les liens entre la bataille idéologique du MEDEF et celle de l'UMP : elles s'alimentent l'une l'autre en s'inscrivant dans la contre-offensive libérale entreprise depuis la fin des années 1970 et dans la contre-révolution conservatrice.

C'est en effet dans ces années-là que sont mises en application des politiques très volontaristes. Des politiques qui sont pensées et qui ne relèvent pas d'une espèce de loi de la nature qui voudrait qu'elles soient appliquées tout simplement parce que raisonnables, responsables, et évidentes. Des politiques dont la conception intellectuelle date d'ailleurs des années 1930 voire de la fin de la Seconde guerre mondiale avec un groupe de penseurs ultra-libéraux réunis autour de Friedrich Hayek. Ceux-ci font le constat que la marche des sociétés occidentales et l'émergence de nombreux pays « socialistes » réduisent les libertés des entrepreneurs, affaiblissent la société libérale qu'ils idéalisent. Tous prennent leurs références dans la pensée d'Adam Smith pour qui l'homme se définit principalement comme un être calculateur qui cherche avant tout à maximiser son intérêt et une société humaine où il s'agit de laisser le marché, l'économie, libres de toute contrainte, de toute réglementation. Or tout au long de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, les luttes du mouvement ouvrier arracheront un certain nombre de contraintes aux capitalistes : journée de 8 heures, fin du travail des enfants, institution du salaire minimum, d'une sécurité sociale ¹.

Quand une crise d'ensemble se manifeste dans les sociétés occidentales dans les années 1970, des dirigeants comme Reagan ou Thatcher, pressés par les milieux d'affaires qui les pilotent, font campagne pour expliquer à leurs opinions publiques que c'est parce que l'État est trop intervenu que cette force considérable, à la fois créatrice et destructrice que représente

1. Serge Halimi a bien décrit ce processus dans *Le grand bond en arrière*, Fayard, 2006.

le capitalisme, est devenue tellement bridée qu'on arrive à une situation de paralysie. Il faut donc la libérer à nouveau. Et pour la libérer à nouveau, il faut remettre en cause tout ce qui a été le pacte social, les protections sociales et l'intervention de l'État. Ils puisent dans l'arsenal des dispositions préconisées dans les années 1960 par Hayek : « Il faut déréglementer, privatiser, réduire et simplifier les programmes de sécurité sociale, diminuer la protection contre le chômage, supprimer le programme de subventions aux logements et le contrôle des loyers, abolir le contrôle des prix et de la production dans l'agriculture, réduire le pouvoir syndical. »

« Besoin d'air »

Certains feront mine de s'interroger sur le caractère construit, travaillé, réfléchi de cette contre-offensive. On peut affirmer qu'il y a eu une vraie volonté délibérée de la part des néolibéraux de créer les idées qui seraient les plus favorables à leur projet, de favoriser dans les universités, dans les médias l'expression de thèses favorables à leur projet. Tout cela n'est pas du tout né du hasard ².

On ne redira jamais assez le rôle qu'ont tenu dans cette course à l'hégémonie intellectuelle les *think tanks*, des fondations qui développent les projets des néolibéraux. Ces fondations ont un avantage particulier par rapport aux autres instituts de recherche : les gens qui y travaillent ont déjà trouvé ou plus précisément savent très réellement ce qu'ils doivent trouver : la mise en cause de tous les programmes de redistribution sociale et l'exaltation du rôle de l'entrepreneur. Des jeunes chercheurs en général marqués à droite se voient proposer par de grandes firmes d'avoir leurs études financées en échange de productions d'idées valorisant le rôle des entreprises, du marché.

On sera attentif au tour de force idéologique qui consistera dans cette production théorique à utiliser systématiquement des ressorts poujadistes en termes d'insécurité, d'immigration, d'intégration raciale, de défense des valeurs traditionnelles, de défense de la religion... Il s'agit d'agrèger un électorat populaire ayant le sentiment que les politiques démocrates ne les servent plus dès lors que son niveau de vie stagne. Les républicains aux États-Unis, une partie de la droite en Europe et une partie de l'extrême droite en France accompliront ce tour de force qui consistera à dire : « Vous êtes mécontents de votre situation ?, c'est parce qu'il y a trop d'insécurité, c'est parce qu'il y a trop d'immigration, c'est parce qu'il y a trop d'intégration raciale, etc. » Dans des catégories populaires très défavorisées on sera à l'écoute de ce discours

2. Un ministre des Finances américain déclare dans les années 1970 : « Le monde des affaires doit cesser de subventionner sans réfléchir les collèges et les universités dont les départements d'économie, de science politique, d'histoire sont hostiles au capitalisme ; il faut également cesser d'investir dans les médias qui servent de relais aux opinions anticapitalistes et reporter ses investissements vers des médias favorables à la libre entreprise. »

Quand Reagan arrive au pouvoir en 1980 la tranche supérieure de l'impôt sur les revenus est encore de 70 %. Et quand il quitte le pouvoir en 1989, elle n'est plus que de 28 %. En d'autres termes, ce qui a le mieux fonctionné dans les politiques néolibérales, c'est la redistribution des revenus des plus défavorisés vers les plus favorisés alors même qu'ils ont réussi à agglomérer à leur coalition de possédants une partie croissante de l'électorat populaire en leur vendant en quelque sorte cette idée que la crise était le produit de la mise en cause des valeurs traditionnelles des attaques contre la religion, d'une immigration trop nombreuse, de la croissance de l'insécurité.

C'est en ayant constamment cette donnée en arrière plan que l'on appréciera d'autant mieux l'ampleur du travail réalisé dans la dernière période et par le MEDEF et par l'UMP.

Je tâcherai ici de souligner comment ce travail s'est réalisé. L'essentiel de l'effort intellectuel de longue haleine mené par le MEDEF s'est cristallisé lors de ses universités d'été. Dans les numéros 339 et 340 de La Pensée vous avez pu prendre connaissance des thèmes évoqués et travaillés lors de ces universités d'été. Je profite de cet article pour (en annexe) vous rappeler ceux de l'année 2006, symptomatique puisque année précédant l'élection présidentielle.

Ces thèmes développés visent à être repris, travaillés, popularisés par les réseaux favorables aux milieux patronaux (maisons d'édition, quotidiens, magazines, radios, télévisions viennent compléter ceux diffusés lors des années précédentes).

À l'orée de l'année 2007 un cap est franchi (il est cette fois complètement assumé) avec l'irruption directe du MEDEF, de sa présidente Laurence Parisot sur le terrain politique et électoral.

L'université d'été de 2006 annonce la couleur : avec Manuel Barroso président de la Commission européenne en ouverture et Nicolas Sarkozy en clôture : tout un symbole !

L'un vantant les bienfaits de la mondialisation et soulignant dans ses recommandations ce qu'il appelle l'inéluctabilité de la mondialisation : « Disons clairement deux choses. Premièrement, vouloir enrayer le phénomène de mondialisation, surtout en Europe, la première puissance commerciale du monde, serait aussi absurde que de refuser la révolution informatique en 2006 ! Deuxièmement, nous changeons de paradigme. L'économie s'oriente vers une société de la connaissance... Pour ne pas se laisser distancer [par les puissances émergentes d'Asie ndlr] notre choix ne peut qu'être celui de l'action... Nous devons anticiper les adaptations... La mondialisation ne nous fera pas de cadeau... »

Sarkozy en écho répondra (déjà) en chantre de la rupture lors de la conclusion de ces journées et dans un discours dont les têtes de chapitre sont : Trancher, Rassembler, Oser, Travailler, Risquer, Choisir, Changer, Assumer... Un passage mérite d'être rapporté : « Le monde est en perpétuelle évolution. Dans l'économie internationale ce ne sont plus les gros qui mangent les petits, mais les lents qui sont la proie des plus rapides. La concurrence mondiale n'épargne pas les États, et la France depuis des décennies a pris

du retard... Il n'y a pas de miracle ! Nous avons pris du retard pour une raison et une seule : depuis tant d'années, on nous explique qu'il faut travailler moins alors que les autres travaillent plus... Inutile d'inventer la pierre philosophale ! La France ne s'est pas encore remise du choix historiquement stupide des 35 heures. »

Huit mois avant les élections Sarkozy rodait son discours. Les relais d'opinion que sont les chefs d'entreprises présents lors de cette université seront d'efficaces propagandistes du message délivré.

Car l'objectif est clair : la mobilisation déployée lors de rassemblements nationaux, départementaux, ou aux universités d'été vise à : « Peser ensemble dans le débat électoral, pour défendre nos valeurs, pour un véritable projet de société », comme l'a résumé le 15 janvier, *Quoi de neuf?*, la lettre hebdomadaire du MEDEF.

L'énorme rassemblement du début 2007 et la sortie du livre de Laurence Parisot : « Besoin d'air » en sont le point d'orgue et tremplin. Le positionnement patronal s'effectue après une réflexion de 14 mois. D'un point de vue politique, le MEDEF déclare les « prélèvements obligatoires » français trop importants, l'endettement de l'État trop important, le temps nominal travaillé annuellement par salarié trop faible. Les entrepreneurs du MEDEF « condamnent une fois de plus les 35 heures ». Pour le MEDEF, « Les salariés veulent gagner plus, et les chefs d'entreprise souhaitent pouvoir distribuer plus de salaire net à leurs salariés, pour créer de la croissance donc de l'emploi. D'où l'importance de baisser les charges sociales ». Le MEDEF dénonce notamment « Les excès de la fiscalité, (et) les excès du code du travail. »

En conclusion de ce rassemblement de 6 000 chefs d'entreprises en ce début 2007 Laurence Parisot lançait ce cri : « Le mot d'ordre pour les chefs d'entreprise est "besoin d'air !" Alors, sortons, montrons-nous ! Allons à la rencontre des Français, racontons nos succès, ouvrons le chemin. L'objectif est de dire aux Français notre diagnostic sur l'état du pays, et de proposer à nos compatriotes nos idées, nos méthodes et nos vérités pour retrouver une vitalité durable. L'avenir des entreprises, il ne faut jamais l'oublier, c'est aussi l'avenir de la France ! »

L'encyclopédie Wikipédia relatant le déroulement de la campagne électorale de 2007 écrira : « certains observateurs ont cru distinguer des similarités dans la campagne du MEDEF et dans la campagne de l'UMP Nicolas Sarkozy notamment sur les thèmes travailler plus, gagner plus, moindre fiscalité, moindres charges sur les cotisations salariales. Au total, l'intervention du MEDEF, dans la campagne 2007, se situe dans la continuité des positions de M. Seillière en 1995 : neutralité affichée, mais soutien de fait au candidat de droite par le biais programmatique. »

On ne saurait être plus clair !

Parallèlement la droite politique et ses partis, elle aussi, travaille à son aggiornamento programmatique. Les allers-retours entre le travail du MEDEF et le sien sont nombreux et prennent leurs sources dans le même vivier intellectuel.

À l'UMP un vrai travail de fond est mené. Une petite équipe recrutée à l'automne 2004 sous la houlette d'Emmanuelle Mignon, majeure de l'ENA et

diplômée de l'ESSEC, âgée de 36 ans, se lance dans une véritable chasse aux idées destinées à alimenter le projet présidentiel. Son activité première sera d'organiser des « conventions thématiques ».

Elles se tiendront à un rythme quasi mensuel, entre début 2005 et fin 2006. Elle porteront sur 18 sujets : Connaissance, Culture, Écologie, Économie, Éducation, Europe, Femmes, Immigration, Injustices, Institutions, Justice, Logement, Outre-mer, Ruralité, Santé, Services Publics, Social, Sport. Deux cent quatre-vingts « grandes propositions » sont extraites de ces grands raouts intello-politiques. La philosophie de cet immense travail est parfaitement résumée par Julien Veyrier, 31 ans, adjoint d'Emmanuelle Mignon à la direction des Études de l'UMP : « Nicolas Sarkozy avait dit, quand il était au congrès du Bourget : je veux refaire une grande formation populaire, je veux qu'on ait des idées, des débats. Très clairement, d'un point de vue matériel et fonctionnel, il nous en a donné les moyens. Nous avons pu recruter des gens, organiser des conventions qui sont des événements coûteux, diffuser nos travaux sur un site internet. Il y a peut-être eu moins de conseils nationaux, moins de grands congrès, de grands messes du mouvement. D'habitude on part d'un ensemble idéologique, on voit comment cet ensemble peut s'appliquer à la situation présente et comment on peut en faire un projet. Nous n'étions pas dans cet état d'esprit, nous voulions que nos propositions se fondent d'abord sur le constat le plus objectif possible. Ensuite nous avons carte blanche pour trouver les idées les plus innovantes, quitte à ce qu'elles ne correspondent pas aux discours habituels de la droite. Nous avons fait – je crois que c'est rare – une véritable expertise sociale au sein d'un mouvement politique. Et les valeurs sur lesquelles repose le projet de l'UMP sont d'autant plus fortes qu'elles ne procèdent pas d'une intention idéologique mais d'un certain pragmatisme. »

Selon Jade Lindgrad et Joseph Confavreux, auteurs d'une enquête sur cette « cellule-idée », la formule mise ainsi en place – une équipe de gros cerveaux agissant à l'intérieur et avec les moyens d'un parti – est effectivement originale : historiquement et géographiquement. Les candidats aux plus hautes fonctions – en France, Grande-Bretagne ou États-Unis – s'entourent tous de *spin doctors*, d'éminences grises et de fournisseurs d'idées, mais la « formule classique » consiste plutôt à utiliser la production de « think tanks » extérieurs, ensuite digérés par une garde rapprochée. Là, l'équipe est réduite, fidèle, en ordre, mais intégrée à un parti politique, ce qui permet sans doute une articulation plus forte entre les idées, leurs traductions politiques et la manière de les faire porter par les élus et les militants.

Aux conventions thématiques s'ajoutent les entretiens, l'analyse des rapports, des notes, des études. L'équipe prend grand soin d'alimenter ses réflexions grâce à des comparaisons internationales étudiées lors de nombreux voyages (éducation en Grande-Bretagne, Suède, sur le sport et l'environnement, immigration au Canada).

Nous passerons rapidement sur « l'alchimie » qui consiste à extraire des documents issus des conventions, des diverses études, un projet politique. Notons simplement que là non plus rien n'est laissé au hasard. On fera ainsi

appel au Boston Consulting Group (cabinet spécialiste de la stratégie d'entreprise) qui aidera à l'élaboration du programme par ses techniques de réunion (jeux de rôle par exemples). Des dizaines de cadres décisifs de l'UMP plancheront sur des extraits d'entretiens vidéo réalisés auprès d'un panel d'indécis. Ce travail est complété d'un recours à une société spécialisée dans les enquêtes d'opinion (OpinionWay) qui vérifient par des sondages qualitatifs les propositions en cours d'élaboration. Et des sondages quantitatifs eux sont ensuite confiés à la société TNS SOFRES. Voilà pour les « techniques » déployées.

Sur le fond il est intéressant de constater que ce travail est traversé par une ligne stratégique fondamentale : aller chercher les idées là où elles sont, y compris à gauche. On retrouve ainsi cette idée d'ouverture appliquée par Sarkozy par le débauchage de personnalités de gauche pour les intégrer dans le gouvernement.

Tout se passe comme si la droite française avait fait siens certains diagnostics sociaux portés par la gauche, quitte à y apporter ses propres réponses. La campagne portera fort cette conception dite « sans tabous » pour la bataille des idées. C'est ainsi que la campagne de Sarkozy a permis un « aggiornamento » de discours sur des thématiques jusqu'alors identifiées de gauche (école, injustices). Dans une interview Dominique Paillé, secrétaire général adjoint de l'UMP, le revendique : « Il n'y a plus de gauche, il n'y a plus de droite, il y a ceux qui veulent du progrès pour la société, et ceux qui veulent que la société reste ce qu'elle est : la conservation. Aujourd'hui, les forces de progrès, comme on disait autrefois, et ceux qui veulent faire en sorte que les choses s'améliorent, bougent, avancent, soient plus justes et plus efficaces, se situent à droite. Peut-être que demain ils se situeront ailleurs. »

D'un point de vue de classes, le discours est cohérent mais renouvelle la stratégie de la droite : on ne cible plus la classe moyenne en visant son centre mais en parlant à droite pour les franges supérieures et plutôt « à gauche » pour les franges inférieures !

Il est temps d'élargir notre vision et d'appréhender comment cette plongée dans l'univers franco-français s'intègre ou s'articule aux mouvements plus profonds qui modèlent le paysage idéologique de la planète. Je veux parler du néolibéralisme et du néoconservatisme.

Construire un « ordre du marché » par l'intervention de l'État

Nous avons vu plus haut comment les néolibéraux particulièrement dans l'univers anglo-saxon ont travaillé à construire une hégémonie politique, culturelle, idéologique. Comme l'ont montré les travaux de François Denord, il y a eu un renouveau spécifiquement français dont les origines remontent à plusieurs décennies et qu'il n'est pas un simple produit d'adaptation d'un modèle étranger³. Les campagnes d'opinion du MEDEF, des partis de droite

3. François Denord, dans *Néolibéralisme version française* (Démopolis, 2007) montre avec force et précision que cette « idéologie politique », née dans l'entre-deux-guerres, n'a pas disparu lors même que triomphaient le keynésianisme, le planisme à la française et le

et particulièrement de l'UMP reproduisent aujourd'hui en grand ce qui s'est fait hier en plus modeste.

Contrairement à ce qui est couramment admis dans les milieux opposés au libéralisme le néolibéralisme n'est pas l'idéologie du laisser-faire. Il vise bien plutôt à construire un ordre de marché par un interventionnisme d'une nouvelle sorte. Comme l'analyse Christian Laval⁴ le projet politique néolibéral dépasse de très loin le seul cadre de la politique économique. Celle-ci ne se réduit pas à la réactivation du vieux libéralisme économique, encore moins à un retrait de l'État ou à une diminution de son interventionnisme. Elle est conduite par une logique normative qui concerne tous les champs de l'action publique et tous les domaines de la vie sociale et individuelle. Fondée sur l'anthropologie totale de l'homme économique, elle met en œuvre des ressorts sociaux et subjectifs spécifiques, la concurrence, la « responsabilité », l'esprit d'entreprise, et vise à produire un sujet nouveau, l'homme néolibéral. Il s'agit en somme de produire un certain type d'homme qui serait apte à se laisser gouverner par son « propre intérêt ». L'objet du pouvoir n'est donc pas donné, il se réalise dans les dispositifs que le gouvernement crée, entretient, stimule.

Les travaux de Wendy Brown⁵ nous sont d'un apport précieux pour poursuivre l'analyse.

Elle rappelle que les politiques néolibérales visent un sujet « calculateur », « responsable », « entrepreneur de sa vie », qui applique une rationalité économique universelle dans tous les domaines de l'existence et dans toutes les sphères : la santé, l'éducation, la justice, la politique. La rationalité néolibérale ne se définit pas d'abord par la pression du monde économique sur la sphère privée, ni même par l'intrusion des intérêts marchands dans le secteur public. Elle ne se réduit pas à la mise en œuvre systématique d'une politique toujours favorable aux plus riches qui détruit les institutions et les dispositifs de solidarité et de redistribution instaurés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ces aspects sont loin d'être négligeables, mais ils sont subordonnés à une visée plus fondamentale. La politique néolibérale entend mettre en œuvre une universalisation pratique du raisonnement économique, avec pour référence normative le sujet rationnel calculateur.

C'est pourquoi on ne peut faire du néolibéralisme la simple continuité du libéralisme d'Adam Smith. Il ne s'agit pas seulement de faire une place plus grande à un marché supposé naturel en réduisant l'espace occupé

dirigisme gaullien. Elle continuait discrètement son élaboration, elle unissait des groupes épars de patrons et d'universitaires, elle sourdait ici ou là dans des revues, des rapports, des commissions officielles. Loin d'avoir disparu, le libéralisme économique français a constitué un courant permanent et influent depuis la Libération jusqu'à sa consécration officielle, marquée par la prise de fonction présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing, suivie de près par celle de Raymond Barre en tant que Premier ministre.

4. Christian Laval, « Penser le néolibéralisme », *La revue internationale des livres et des idées*, n° 2, novembre-décembre 2007.

5. Wendy Brown, *Les Habits neufs de la politique mondiale*, Les Prairies ordinaires, 2007.

par l'État et régi par des artifices légaux; il s'agit de produire activement, politiquement une réalité institutionnelle et des rapports sociaux entièrement ordonnés selon les principes du calcul économique de type marchand, ou plus spécifiquement du type qui est celui du capitalisme financiarisé et mondialisé du ^{xxi}^e siècle.

Ainsi disparaît peu à peu la figure du citoyen qui, avec d'autres citoyens égaux en droit, affirme une certaine volonté commune, détermine des choix collectifs par le vote, définit un bien public; il est remplacé par le sujet individuel, calculateur, consommateur et entrepreneur, qui poursuit des finalités exclusivement privées dans le cadre de règles générales qui ont comme « esprit des lois » (pour reprendre le fort concept de Montesquieu) la compétition, la concurrence financière, entre tous les individus dans toutes les dimensions de l'existence.

Cette analyse n'est pas sans faire résonance à 160 ans de distance avec la formule de Marx qui dès 1848, dans le *Manifeste communiste* parlait « des eaux glacées du calcul égoïste » qui envahissaient tous les rapports sociaux entre les êtres humains.

Essayons maintenant d'analyser les rapports entre néolibéralisme et néoconservatisme.

En réaction à la dissolution du sujet moral et politique dans la logique entrepreneuriale et consumériste, le néoconservatisme constituerait une nouvelle forme politique qui entend réinjecter de la « morale » et de « l'autorité », et répondre ainsi aux attentes de sécurisation de la population, en particulier des classes populaires victimes de l'effondrement des liens collectifs et de l'érosion des mécanismes de solidarité. La droite ferait une politique de riches tout en consolant les pauvres par une rhétorique « vertueuse » et « patriotique », et en les rassurant par un volontarisme autoritaire sur le mode de la « tolérance zéro » envers le crime et la déviance.

La discipline sociale de la « valeur-travail » et le gouvernement « fort » sont des composantes essentielles du néolibéralisme comme mode de gouvernement des individus. On retrouve là les thèmes travaillés par les forces du patronat, des partis de droite et les *think tanks* qui leurs sont liés.

Une possible zone de concordance entre néolibéralisme et néoconservatisme trouve sa raison dans une commune référence à « l'individu responsable de lui-même », qui se doit de réussir sans rien attendre des autres. C'est au nom de cette « responsabilisation » des conduites, de cette « privatisation » des problèmes sociaux que les dirigeants occidentaux entreprennent de démanteler les systèmes de retraite, d'éducation publique et de santé en prenant pour modèle, d'un côté, « l'individu entrepreneur de soi » et, de l'autre, le bon père de famille travailleur, courageux et prévoyant, soumis à l'autorité et plaçant son espérance de bonheur dans l'au-delà. Nicolas Sarkozy l'a explicité sans ambages dans son livre de 2004 : « La République, la religion et l'espérance ».

On retrouve donc ainsi les thématiques déployées ces dernières années à la fois par le MEDEF, l'UMP et mises en œuvre aujourd'hui par Sarkozy par des choix politiques adossés à une double inspiration : néolibérale et néoconservatrice !

ANNEXE 1

LES CONVENTIONS POUR LA FRANCE D'APRÈS

L'UMP a organisé chaque mois, durant près de deux ans, des conventions thématiques destinées à structurer son projet.

Les Conventions ont été précédées de Comités Politiques :

- 300 Parlementaires y ont été invités – 150 d'entre eux y ont pris part
- 18 Conventions ont été organisées :
- 130 Parlementaires y ont pris la parole,
- 750 experts sont intervenus, de profils très différents (ONG, hauts fonctionnaires, intellectuels, chercheurs, professeurs d'université, chefs d'entreprise, syndicalistes, sportifs de haut niveau, académiciens, etc.) et d'opinions politiques diverses,
- 18 dossiers thématiques de 40 à 90 pages ont été remis aux participants et sont disponibles en permanence sur le site Internet de l'UMP pour donner au débat des bases scientifiques incontestables,
- 21 790 personnes y ont participé physiquement, près de 60 000 connexions en direct pour suivre la journée de travail et le discours de Nicolas Sarkozy,
- 360 000 vidéos ont été téléchargées de ces Conventions,
- Soit 450 000 personnes qui ont suivi nos travaux,
- les 18 conventions thématiques menées entre mars 2005 et octobre 2006 ont abouti à un ensemble de 500 propositions.

Des débats organisés régulièrement dans les 104 fédérations départementales de métropole et d'Outre-mer et dans les fédérations professionnelles de l'UMP ont donné lieu à des contributions écrites reprises pour l'élaboration du projet.

Le texte définitif, soumis au vote des adhérents du 20 au 26 novembre 2006 a été approuvé par 97,5% des voix.

Sources www.conventions-ump.org/site/index.php

Les thèmes des conventions :

SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE : LA NOUVELLE FRONTIÈRE

Ateliers :

Forces et faiblesses de l'enseignement supérieur et de la recherche en France

Un nouveau contrat d'objectifs pour l'enseignement supérieur

La gouvernance de l'Université au service de la performance

Vie étudiante : moins d'injustices, plus de facilités

Une nouvelle ambition pour notre stratégie nationale de recherche
Se donner les moyens d'une véritable politique d'innovation
Relever le défi de la société de l'information
Les enjeux internationaux de la bataille de l'intelligence

CULTURE : L'HEURE DU RENOUVEAU

Réussites et échecs : état des lieux de la politique culturelle
La culture pour tous : passer du mythe à la réalité
Franchir les frontières
Être artiste aujourd'hui
Transmettre et élargir : la culture et l'identité
Démocratiser, créer, rayonner : les options du nouveau souffle culturel

ÉCOLOGIE : PENSER LOIN, AGIR VITE

Réconcilier croissance et écologie
Prendre en compte les nuisances environnementales dans les calculs liés à la mondialisation

ÉCONOMIE : LE NOUVEAU MODÈLE FRANÇAIS

Un travail pour chacun, du pouvoir d'achat pour tous
Contre l'impôt injuste et inefficace : une fiscalité de croissance
Contre l'appauvrissement des Français : maîtriser les finances publiques, donner du pouvoir d'achat
La croissance est un choix, faisons-le !

ÉDUCATION : LE DEVOIR DE RÉUSSIR

L'école face aux défis du nouveau siècle
Expériences étrangères : quels enseignements pour la France ?
Entre familles et société, quel rôle pour l'école aujourd'hui ?
Assurer la transmission des savoirs
Relever le défi de l'égalité des chances
Aider les élèves à choisir leur avenir
Donner aux enseignants et aux établissements les moyens de la réussite de tous les élèves

UNE VISION, DE L'ACTION, DES FRONTIÈRES : NOTRE PROJET POUR L'EUROPE

Comment sortir de la crise institutionnelle ?
Conclusion : Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire

FEMMES : LIBRES ET ÉGALES

Droits des femmes : consolider les acquis, combattre les régressions
La vie quotidienne des femmes : « double journée », précarité

Garantir l'égalité professionnelle et briser le « plafond de verre »
Comment accroître la présence des femmes dans les sphères d'influence ?

Conclusion de Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire

UNE IMMIGRATION CHOISIE, UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Allocution de M^{me} Ayaan Hirsi Ali, députée néerlandaise

Exposé: l'état de l'immigration en France aujourd'hui par Maxime Tandonnet, auteur du *Défi de l'immigration – la vérité – les solutions*

D'une immigration subie à une immigration choisie

Anticiper les enjeux démographiques et les besoins du marché du travail

La France multiple : une chance pour la France

L'intégration : des mots aux actes

Pour une politique européenne d'asile, d'immigration et de développement, dans un contexte mondial

INJUSTICES : UN AVENIR POUR TOUS, UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Les inégalités en France aujourd'hui, discutons-en !

« Des inégalités aux nouvelles injustices »

Le plein-emploi pour relancer l'ascenseur social

Pour une politique d'égalité des chances et d'équité des territoires

CINQUIÈME RÉPUBLIQUE : RÉCONCILIER EFFICACITÉ ET RESPONSABILITÉ

Le divorce entre le peuple et ses élus peut-il trouver une solution dans le changement des institutions ?

Un pouvoir exécutif plus responsable et plus efficace

Une démocratie plus vivante

Un Parlement, véritable contre-pouvoir au pouvoir exécutif, capable de mieux légiférer et de mieux contrôler

JUSTICE : LE DROIT DE CONFIANCE

La justice face à ses défis

Comprendre les problèmes qui se posent à la justice

Les mineurs face à la justice

Pour une justice plus proche du citoyen

Quelles propositions pour le système pénitentiaire ?

Justice : le droit de confiance

LOGEMENT : CONTRE LA PRÉCARITÉ, PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE PROPRIÉTAIRE

Quelles sont les causes profondes de cette crise et quelles sont les perspectives de son évolution ?

Faut-il modifier la politique du logement pour la rendre plus juste et mieux adaptée aux besoins des Français ?

Comment relancer la mobilité résidentielle tout au long de la vie, qui suppose que chacun puisse toujours avoir accès à un logement conforme à ses moyens et à sa situation ? Comment permettre à tous ceux qui le souhaitent de devenir propriétaires ?

Comment, enfin, mieux utiliser la politique du logement pour réconcilier la ville avec le développement durable, avec la diversité sociale, avec la beauté architecturale, avec le plaisir de vivre ensemble ?

OUTRE-MER : LIBÉRONS L'ÉNERGIE

Conforter les identités de l'Outre-mer dans la République

Assurer la sécurité et lutter contre l'immigration clandestine en Outre-mer

Créer un véritable développement local et un emploi durable en Outre-mer

TERRES À VIVRE, TERRES D'AVENIR, DONNER DES PERSPECTIVES À NOS CAMPAGNES, À L'AGRICULTURE ET À LA PÊCHE

Quelles solutions pour rendre leur fierté aux agriculteurs ?

Comment remettre les politiques publiques au service des agriculteurs et des pêcheurs ?

Comment concilier agriculture de production et protection de l'environnement et de la santé ?

Quelles solutions pour un meilleur fonctionnement des filières agroalimentaires ? Comment répondre à la crise viticole ?

Comment répondre aux vraies problématiques de la vie en zone rurale ?

Comment redonner des perspectives à long terme aux campagnes et à l'agriculture françaises ?

En somme, quelle place pour la France rurale et agricole dans la France d'après ?

SANTÉ : PRENDRE SOIN DE L'AVENIR

Comment inciter les professionnels de santé à la maîtrise médicalisée des dépenses ?

Quelles solutions pour de meilleures conditions d'exercice des acteurs de santé libéraux ?

Comment mieux faire travailler ensemble la ville et l'hôpital ?

Quelles sont les pistes les plus prometteuses de la recherche sur les maladies les plus graves ?

Comment rétablir la confiance des Français dans le système de soins et des professionnels de santé dans les pouvoirs publics ?

Quelles sont actuellement les questions éthiques et comment la France peut-elle contribuer à les relever ?

LES SERVICES PUBLICS : UNE NOUVELLE AMBITION AU SERVICE DU CHANGEMENT

En France, la réflexion sur les services publics ne part jamais des besoins de l'utilisateur ou de l'économie, mais du périmètre des institutions publiques. Les termes « service public », « gestion publique », « agents publics » et « monopole » forment un tout indissociable tandis que c'est l'utilisateur qui est prié de s'adapter à l'organisation des services publics et non l'inverse. Cette conception figée du service public, éloignée de ses principes fondateurs, prive les usagers des avantages que peuvent offrir, dans certains secteurs, d'autres modes d'organisation du service et empêche les pouvoirs publics de satisfaire les besoins nouveaux qui apparaissent (garde d'enfants ; dépendance ; accès à l'internet à haut débit...) et les besoins du passé qui se transforment (horaires d'ouverture ; qualité de l'accueil ; simplification des procédures...).

SOCIAL : POUR UNE POLITIQUE DE JUSTICE ET DE RESPONSABILITÉ

Dynamiser la croissance

L'économie au service du social

Ce à quoi nous croyons, une politique de justice et de responsabilité

SPORT : OSER LE SPORT

Comment permettre au plus grand nombre de faire du sport et comment adapter l'offre sportive en ce sens ?

Quel doit être le rôle du système scolaire et de l'enseignement supérieur ?

Comment faire du sport l'un des outils de notre politique nationale de santé ?

Comment faire en sorte que les valeurs essentielles du sport ne soient pas perverties ?

Faut-il adapter l'organisation du système sportif français et comment ?

Faut-il donner un rôle aux entreprises ?

Comment mieux reconnaître le bénévolat, essentiel dans le système sportif français actuel ? Comment accentuer le rôle du sport comme vecteur d'insertion pour tous et de cohésion nationale ?

Comment améliorer les performances de nos athlètes dans les compétitions et la place de la France dans les instances sportives internationales ?

ANNEXE 2

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DU MEDEF

L'année 2006 a vu une énorme implication du Medef et de ses adhérents dans le débat politique présidentiel.

« Record d'audience battu pour l'université d'été du MEDEF qui vient de se tenir à Jouy-en-Josas » claironnait le compte rendu disponible sur le site de l'organisation patronale. En effet pendant trois jours plus de 3000 participants se sont retrouvés sur le campus d'HEC pour écouter 157 intervenants qui ont cherché à « concilier l'inconciliable », preuve de la mobilisation du Patronat. Toutes les composantes de la « société civile » étaient une fois de plus représentées : politiques, enseignants, chercheurs, intellectuels, chefs d'entreprise, écrivains, artistes, journalistes... Ouverte par José-Manuel Barroso, président de la Commission européenne, l'université d'été 2006 s'est achevée par l'intervention de Nicolas Sarkozy. Tout un symbole !

Le Programme

LA RÉCONCILIATION DÉMOCRATIQUE

Plénière exceptionnelle

José Manuel Barroso, président de la Commission européenne
Laurence Parisot, présidente du MEDEF

Atelier : **Pour une théorie de la négociation**

Atelier : « **Faire le raccord** » entre les générations

Atelier : **Le juge, le citoyen et le journaliste**

Le grand débat : **Université : une copie à revoir**

Plénière d'ouverture : **Peuples et élus : on rebat les cartes !**

Mercredi 30 août

LA CONFRONTATION DES MODÈLES

Atelier : **Dans l'entreprise un pour tous, tous pour un**

Atelier : **Patriotisme économique : protéger ses champions ou attirer les étrangers ?**

Atelier : **Administrations et entreprises : peut-on faire un deal ?**

Plénière : **Le libéralisme : fils prodigue de la France ?**

Après-midi

**LE MONDE D'AUJOURD'HUI OU
LA TECTONIQUE DES PLAQUES**

Atelier : **La question France**

Atelier : **À la conquête de l'énergie : les enjeux du futur**

Atelier : **« Ce qui est à moi est à toi... » : les enjeux de la propriété intellectuelle**

Atelier : **Quand l'islam change la donne**

Plénière : **La prochaine guerre mondiale est-elle déjà là ?**

Jeudi 31 août

« LE 3^e TEMPS DE LA VALSE »

Atelier : **L'universel et le diversel**

Atelier : **Hommes/femmes : attention danger ?**

Atelier : **Retour vers le futur : réconcilier la France avec son passé et son avenir**

Atelier : **« Je t'aime, moi non plus » : les Français et les Anglais**

Atelier : **Zut, on a oublié la beauté ?**

Plénière : **Concilier l'inconciliable : défi à hauts risques ou pari gagnant ?** avec Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire